

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - JUILLET 2021

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales	1
• Tentative d'assassinat contre Andry Rajoelina.....	6
▶ Diplomatie	10
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	11
▶ Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire.....	12
▶ Justice.....	13
▶ Gouvernance	13
▶ Education.....	14
▶ Droits des femmes et de l'enfant – Homosexualité	15
▶ Migrations	16
▶ Santé.....	16
• Lutte contre le coronavirus	17
▶ Médias, réseaux sociaux	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	22
▶ Ressources naturelles	22
▶ Environnement, aménagement, foncier.....	23
▶ Economie – Social	24
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	25
▶ Le « kere » dans le Sud.....	26

POLITIQUE

▶ Affaires nationales

01/07 - Les députés adoptent en deuxième lecture la proposition de loi modifiant la loi sur les Pôles anti-corruption (PAC). L'Assemblée nationale entérine la version amendée par le Sénat. La HCC devra encore procéder au contrôle de constitutionnalité du texte avant sa promulgation par le président de la République. La proposition de loi modifiant des dispositions de la loi sur les PAC revêt un enjeu majeur, surtout vis-à-vis des relations avec les bailleurs de fonds. Le texte initié par le député Ideason a aussi fait face à une levée de bouclier de la part des acteurs du Système anti-corruption. La version de la proposition de loi amendée par le Sénat et adoptée par l'Assemblée dispose que les infractions économiques et financières connexes aux faits de corruption et assimilées, ainsi que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sont de la compétence des PAC. Les infractions économiques simples seront de la compétence des juridictions de droit commun. Les amendements du Sénat ne précisent cependant pas quels sont ces délits financiers simples. Le Sénat avait maintenu la confiscation avant condamnation des biens mal acquis mais la confiscation avant jugement pourrait ne s'appliquer qu'aux auteurs de faits ayant généré des produits illicites qui ne peuvent pas être poursuivis, soit parce qu'ils sont inconnus, soit parce que l'auteur est décédé. Ne pas remettre en cause le mandat et la compétence des PAC figurait parmi les conditions de l'acquisition de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Son point de vue sur le sujet pourrait être connu au moment de l'évaluation de Madagascar, en septembre. Une négociation qui s'annonce difficile.

01/07 - La baisse du budget des secteurs sociaux dans le projet de loi de finances rectificatif inquiète la société civile. Parmi les quatre ministères en charge des secteurs sociaux, seul celui de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme a vu son budget augmenter de 27 %. Au niveau du

ministère de la santé, une hausse des postes budgétaires est constatée, avec 2 812 postes supplémentaires. Toutefois, la solde de ce département diminue légèrement (- 1 %). Son budget de fonctionnement diminue de 4,1 % et les investissements sont en baisse de 21,6 %. Quant au ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ses crédits sont en baisse de 59,3 %, son budget de fonctionnement de 7,2 % et ses investissements de 63,2 %. Pour le ministère de l'éducation, la baisse est de 9 %. Le CCOC déplore également un retard record dans la publication du projet de loi de finances rectificatif. Le texte a été publié dix jours avant la fin de la session et discuté en séance plénière quatre jours avant la fin de celle-ci.

01/07 - Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) a conçu un guide pour les parlementaires intitulé « Ensemble nous vaincrons la Corruption et la Covid-19, Guide pour les Parlementaires en temps de crise sanitaire ». Il a été conçu spécifiquement pour les députés du fait de leur proximité théorique avec les citoyens et du rôle prépondérant qu'ils devraient tenir dans la construction démocratique. L'objectif étant de rappeler aux élus leurs rôles dans la gestion de la crise sanitaire/état d'urgence, mais aussi leur devoir d'intégrité, de transparence et de redevabilité. Un rappel qui s'applique aussi aux sénateurs auxquels le guide sera également distribué.

TI-MG pose entre autres la question des risques liés au blanchiment d'argent en temps de crise. Les effets négatifs des flux financiers illicites sur les budgets publics, l'efficacité du gouvernement et les inégalités étaient déjà reconnus bien avant la crise du Covid-19 mais la pandémie a mis à nu les effets dévastateurs du stockage de l'argent dans les paradis fiscaux tandis que les gouvernements ont du mal à financer les services de base nécessaires pour maintenir les populations en vie. La crise sanitaire pourrait aggraver la situation en raison du plus grand nombre de possibilités de recherche de rente car davantage de ressources nationales et étrangères sont mises à disposition pour lutter contre la pandémie. Avec la crise, il y a plus de discrétion dans la prise de décision et l'affectation des ressources, les mécanismes de transparence et de redevabilité sont affaiblis, la supervision et l'application des lois limitées.

01/07 - Une nouvelle réglementation sur la sortie des devises et l'obligation de rapatriement de devises est en vue. La réglementation actuelle ne définit que le plafond de devises qu'un passager peut faire passer aux frontières, ce qui a favorisé les abus et a permis la fuite de capitaux et le blanchiment d'argent. Le ministère de l'économie et des finances a été invité à définir de nouvelles réglementations sur l'obligation de rapatriement de devises, afin de soutenir la stabilité de la monnaie nationale. Au même moment, sur le Marché interbancaire de devises, le dollar atteignait 3916 Ar et l'euro franchissait la barre des 4 600 Ar. Le billet vert américain n'a jamais atteint un tel pic. La barre psychologique des 4 000 Ar pour le dollar et 5 000 Ar pour l'euro est proche.

En se référant aux ratios engagement-rapatriement de 2017 à 2020, le taux de rapatriement général des devises est de 89,4 %. En 2020, malgré la crise sanitaire le taux de recouvrement a été de 86,1 %. Cette performance est en majeure partie attribuée au déploiement du Système intégré de gestion des opérations de changes mis en place pour gérer les opérations d'importation et d'exportation. La vanille, les produits miniers et les produits textiles sont les premiers pourvoyeurs de devises pour plus d'une vingtaine de secteurs d'activités procédant à des opérations d'exportation.

06/07 - « Cinq ministres et non des moindres ont reçu récemment des menaces de mort », affirme *Midi*. Leur sécurité a été renforcée suite à un projet d'élimination physique ou d'attentat prévus au retour du dernier conseil des ministres d'avant la fête du 26 juin mais qui aurait été déjoué grâce aux renseignements. L'enquête suit son cours et 8 individus dont des éléments des forces de l'ordre en activité ou ayant quitté ses rangs, ont été arrêtés avec une forte somme d'argent. Dans le cadre des affaires d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'État » le délai de garde à vue est de 15 jours.

06/07 - Les deux requêtes en annulation de l'élection présidentielle de 2018 déposées le 11 mars et le 19 mars 2021 par Fanirisoa Ernaivo et Heritiana Gervais Rasoamiamanana déclarées irrecevables par la HCC, en se basant sur l'article 120 de la Constitution qui dispose que « les arrêts et décisions de la Haute Cour Constitutionnelle sont motivés ; ils ne sont susceptibles d'aucun recours. Ils s'imposent à tous les pouvoirs publics ainsi qu'aux autorités administratives et juridictionnelles ».

07/07 - Poursuites à la HCJ : la prochaine séance du Parlement menacée par le « variant Delta ». Malgré les nombreux textes adoptés lors de cette session parlementaire, d'autres ont dû être repoussés, dont ceux concernant la Haute cour de justice (HCJ). Le nouveau variant du Covid-19 risque de perturber la prochaine session, en octobre, les travaux sur ce projet pouvant difficilement être effectués en visio-conférence. 13 dossiers sont entre les mains de la HCJ et n'attendent plus que la validation des parlementaires.

07/07 - Discipline de parti : le modèle chinois érigé en exemple. Le sommet du Parti communiste chinois (PCC) et des partis politiques mondiaux s'est tenu en visioconférence. La plateforme IRD y a participé à travers plusieurs représentants. « Pour le bien-être du peuple : la responsabilité des partis politiques », tel était le thème de ce sommet. « En matière de discipline, le parti communiste fait partie des plus stricts », a rappelé,

l'ancien chef de l'Etat, Norbert Lala Ratsirahonana, membre de l'IRD, tout en notant que cette formation dispose également d'une école de parti. « *Ce n'est pas étonnant que le parti ait pu accomplir beaucoup de choses* », estime le président du parti Avi, insistant sur « *la gouvernance par la vertu* » et le respect strict de la lutte contre la corruption. Autant de principes qui font défaut selon lui aux partis politiques malgaches.

La presse malgache a largement diffusé des articles de propagande réalisés par les autorités chinoise à la gloire du PCC, sans susciter la moindre critique.

07/07 - La gendarmerie a révélé avoir déjoué une tentative d'assassinat du secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Ravalomanana. Quatre autres membres du gouvernement auraient été ciblés, notamment les ministres de l'intérieur, de la défense et la ministre de la communication. Six individus ont été appréhendés le 23 juin, à la sortie du conseil des ministres, sur le trajet conduisant au palais présidentiel. Les renseignements collectés par un agent infiltré indiquent que le projet était de troubler les festivités du 26 juin, jour de la fête nationale. Le plan des six accusés de tentative d'assassinat était probablement de poser un guet-apens au véhicule du général Ravalomanana. Lorsque ces individus ont été appréhendés, leurs armes étaient chargées. « *Les avoirs et les comptes bancaires des six accusés sont saisis pour les besoins de l'enquête, afin d'identifier qui sont le ou les éventuels commanditaires* », explique le commandant de la section de recherche criminelle de la gendarmerie nationale. Les six prévenus présentés à la justice sont un gendarme en exercice, deux entrepreneurs, deux gardes du corps de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina et un ancien détenu pour kidnapping récemment libéré de la maison de force de Tsiafahy. Les supputations vont bon train sur les possibles raisons de cette tentative de meurtre. C'est le cas entre autres des mesures de discipline de plus en plus dures appliquées au sein de la gendarmerie et ayant conduit à des sanctions pour près d'une quarantaine de gendarmes cette année. Des mesures qui pourraient favoriser des mécontentements au sein du corps. Au mois de juin, le secrétaire d'Etat à la gendarmerie a indiqué que 38 gendarmes ont été traduits en justice depuis le début de l'année, 30 autres renvoyés, alors que 64 doivent passer devant le conseil de discipline. Mais, ajoute *Tribune*, il y a également l'éventuelle dimension politique de l'affaire dans la mesure où deux des personnes impliquées étaient proches de l'ancien chef de l'Etat qui a dû s'exiler en France au vu des représailles exercées par certains dirigeants actuels à l'encontre de ses anciens collaborateurs. Certains d'entre eux se trouvent actuellement en prison alors que d'autres font « *profil bas* ».

09/07 - Tentative d'assassinat contre Général Ravalomanana : Me Willy Razafinjato et Me Maka non convaincus de la véracité des faits : « *nous ne considérons pas la conférence donnée par les enquêteurs précédant le déferrement* » ont-ils déclaré. Ils soulignent que trois des six prévenus incarcérés sont des vendeurs de voiture en possession d'un permis de port d'armes du fait de leur activité qui implique d'avoir sur eux d'importantes sommes d'argent. « *Nous pensons qu'on invente une histoire pour détourner l'opinion publique, car il y aurait quelque chose qu'on veut cacher ou une personne à mettre en vedette* », déclare Me Willy Razafinjato. « *La gendarmerie a convoqué et présenté à la presse les suspects qu'elle dit avoir tenté de tuer le général Ravalomanana. Et ce, avant de les conduire avec le dossier au parquet, explique-t-il. Cette attitude est non conforme aux procédures. C'est une pression sur les juges* ».

10/07 - Le général Richard Ravalomanana annonce avoir donné une prime de bravoure aux gendarmes qui ont déjoué la présumée tentative d'attentat contre lui. « *Sans leurs compétences et leur savoir-faire, ces gens-là n'auraient pas été arrêtés* », souligne-t-il, en évoquant les mobiles qui auraient amené les suspects à s'en prendre à lui. Outre les velléités de déstabilisation, le général Ravalomanana a parlé de rancune que certains individus auraient développée contre lui. « *Parce que j'ai mis fin aux actes de kidnapping, privant ces gens de leur gagne-pain, et parce que j'ai envoyé en prison des gendarmes qui avaient été convaincus de crime* », indique-t-il. Quatre autres ministres auraient également été dans le collimateur des présumés malfaiteurs. « *Quand certaines personnes n'ont pas réussi à amener les gens à manifester, ils ont voulu créer le chaos et ont pensé s'en prendre à nous* », explique-t-il.

07/07 - Quatre individus dont un faux gendarme ont été arrêtés pour racket et pose de bombe artisanale. Une série d'arrestations a suivi la capture du principal suspect effectuée par le groupement de la gendarmerie de la région Analamanga. Interrogé par les enquêteurs, il les a conduits jusqu'à ses trois comparses. Parmi les personnes incriminées figure un faux gendarme. Les malfaiteurs voulaient s'en prendre à un opérateur économique mais leur plan a tourné court. La bande aurait déjà fait de nombreuses victimes. Des comparses sont encore recherchés.

08/07 - Alors qu'un éventuel remaniement est sur toutes les lèvres, la société civile se penche sur l'évaluation de chaque ministère par rapport à la mise en œuvre des projets présidentiels. Un « *baromètre citoyen* » sera présenté prochainement. La société civile travaille avec la version provisoire du Plan émergence Madagascar (PEM) dont la version définitive n'est toujours pas publiée. Pour Hery Rason, président de l'ONG Ivorary, le remaniement aurait dû avoir lieu depuis quelque temps déjà. « *Au nom de la politique, certains ministres sont maintenus à leur poste malgré leur incompétence alors que d'autres sont limogés, bien qu'ils fassent correctement leur travail* », a-t-il noté. L'association Safidy demande que soit publié le contrat

de performance de chaque ministre. La gestion de la pandémie entrera dans les critères d'évaluation de la société civile.

09/07 - Crise de 2002 à 2009 : les dossiers d'indemnisation transmis au ministère de l'économie et des finances, selon le président du Conseil du fampihavanana malagasy (CFM), Alphonse Maka. Le CFM espère qu'une suite favorable pourra être donnée aux 1.300 demandes de réparation financière pour préjudice subi. Depuis que ces dossiers ont été envoyés au gouvernement en 2019, le décret précisant les principes et modalités d'indemnisation des victimes est attendu pour permettre le déblocage des fonds mais la totalité des sommes nécessaires ne sera pas réunie. Le texte précise en effet que les partenaires techniques et financiers prennent en charge une partie de ce fonds alors que leur avis divergent. Certains refusent catégoriquement d'y contribuer, d'autres attendent que la partie malgache fasse le premier pas en inscrivant le budget dans la loi de finances. En outre, la réparation des préjudices de carrière subis par certains civils et militaires qui, pour des raisons politiques, n'ont pas obtenu un avancement, doit encore faire l'objet d'un examen par le CFM.

09/07 - Le texte relatif à l'état d'urgence scruté à la loupe. Depuis l'adoption du décret proclamant l'état d'urgence sanitaire le 21 mars 2020, des juristes sont conscients de la nécessité de mettre à jour le texte. L'Association nationale pour la justice administrative a initié une étude du cadre juridique du texte sur la situation d'exception. L'association, soutenue par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix, doit présenter les résultats intermédiaires et des recommandations finales. Cette étude entend, « *d'une part, tenir compte de toutes les initiatives antérieures focalisées sur la gestion pluridimensionnelle de l'état d'urgence sanitaire (...) et, d'autre part, capitaliser les acquis précédents* ». Elle vise également à appuyer la vulgarisation des textes réglementaires relatifs au Covid-19 adoptés durant l'état d'urgence, afin de promouvoir leur appropriation par les organes de contrôle et de redevabilité, ainsi que de permettre un suivi efficace et une évaluation des actions entreprises. L'objectif est d'aboutir à des recommandations communes qui seront adressées aux responsables afin de conjuguer les exigences liées à la lutte contre la pandémie avec les obligations liées aux principes de l'Etat de droit, de la gouvernance démocratique et du respect des libertés et des droits fondamentaux.

10/07 - Conseil des gouverneurs - Accent sur l'émergence de chaque région. « *L'émergence de chaque région nous conduira à l'émergence de Madagascar* », a affirmé Andry Rajoelina lors du deuxième Conseil des gouverneurs de régions. « *Cette rencontre constitue une occasion pour coordonner nos actions et de voir ensemble les moyens, ainsi que la stratégie pour accélérer la mise en œuvre des projets de développement afin de relever les défis à court et à long terme. La réalisation de ces projets incombe aux gouverneurs* », a ajouté le chef d'Etat. L'élaboration de la « *lettre de politique de décentralisation émergente* », fraîchement adoptée par les deux chambres du Parlement, a également été évoquée. Elle a pour objectif l'autonomisation et la responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées.

13/07 - Selon Midi, des hommes politiques seraient en train de mettre en place une nouvelle force politique en vue de présenter un candidat unique à la présidentielle de 2023. La grande fête organisée le 7 juillet à Toliara, lors de l'accueil de Siteny Randrianasoloniaiko, nouvellement élu président de l'Union africaine de judo, soulève ses interrogations et fait polémique. Qui a payé le déplacement en jet privé de tous ces invités de marque ? Une question restée sans réponse. Outre le ministre Tinoka Roberto, des parlementaires et chefs d'institution pro-régime, le professeur Raymond Ranjeva, l'ancien premier ministre Monja Roindefo, plusieurs grandes figures de l'opposition, dont Roland Ratsiraka ainsi que des leaders du HVM, ont également assisté à cette fête. « *Plus d'un soupçonnent un dessous politique derrière cet évènement. Siteny Randrianasoloniaiko serait la personnalité choisie pour être le candidat de l'unité nationale soutenu par des politiciens de tous bords. Reste à savoir si ce dernier ferait le poids contre Andry Rajoelina qui sera jugé pour la réalisation de ses 13 'Velirano'* » [engagements présidentiels], note le quotidien.

Pour L'Express, la démonstration de force politique effectuée par Siteny Randrianasoloniaiko à travers l'accueil retentissant que la population et les natifs de la région lui ont réservé, pousserait le pouvoir envisager un remaniement ministériel. Hajo Andrianainarivelo, fondateur du MMM, que les observateurs politiques considèrent comme un éventuel candidat à l'élection présidentielle de 2023, figurerait ainsi parmi les ministres qui devraient sortir pour des propos critiques formulées à l'encontre du pouvoir. A son nom devrait s'ajouter les noms de quelques membres du gouvernement source de polémiques.

14/07 - La question controversée de la construction du Colisée dans l'enceinte du Palais de la Reine revient sur le tapis avec une demande d'avis déposée par le président du conseil communal d'Analamisampy au greffe de la HCC. La demande porte sur l'interprétation de l'article 26 de la Constitution dont les dispositions sont les suivantes : « *Tout individu a le droit de participer à la vie culturelle de la communauté, au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. L'Etat assure, avec le concours des collectivités territoriales décentralisées, la promotion et la protection du patrimoine culturel national (...)* » Par requête en date du 16 juin 2020, le président du conseil communal en question avait déjà demandé, concurremment avec le maire de la commune, l'avis de la HCC. Il s'était joint à la requête initiale de trois conseillers municipaux élus

de la commune d'Antananarivo qui avaient invoqué le même article 26 de la Constitution. La demande avait été jugée irrecevable car n'émanant pas d'un vote de la collectivité.

L'inauguration du Colisée se fait attendre. Ce projet de 1,4 millions d'euros, « financé par le seul budget de l'Etat » d'après le gouvernement, a créé la polémique depuis son lancement en 2019. *La Gazette* écrit : « La population a oublié que pendant qu'elle se bat quotidiennement contre la faim et l'insécurité, un colisée pouvant accueillir 400 personnes est construit sur la place la plus haute de la capitale. Un endroit dédié aux spectacles, force majeure du régime Rajoelina. » L'inauguration devait avoir lieu en 2020, pour le 60^e anniversaire de l'indépendance. Deux ans plus tard, le colisée est toujours en construction. Aucun appel d'offre n'avait été lancé. Pour le quotidien, « c'est une énorme peau de banane que Lalatiana Rakotondrazafy [ministre de la culture et de la communication] a mise sur les pas Andry Rajoelina. »

15/07 - L'élection des chefs Fokontany se fait attendre. Le mandat de la majorité d'entre eux est presque expiré. Certains occupent le poste depuis plus de 20 ans. Le ministre de l'intérieur avait annoncé la tenue prochaine d'élections mais pour le moment aucune date n'a encore été communiquée. Les répercussions au niveau local commencent à se faire sentir. Les cas d'abus perpétrés par certains se sont multipliés, notamment dans le cadre de la distribution des aides sociales liées à la lutte contre le coronavirus. Des chefs Fokontany et leur adjoint ont été pointés comme étant à l'origine de cas de détournement de ces aides. La corruption et le népotisme sont encouragés par cette absence d'alternance.

16/07 - Des tractations ont été menées depuis des mois afin d'ériger un front unique de l'opposition mais l'initiative des pro-Rajaonarimampianina a échoué. L'opposition va organiser deux rencontres différentes dans la capitale pour conforter son offensive face au pouvoir. L'une réunira les partis issus du groupe Panorama, sous la houlette du clan Rajaonarimampianina. L'autre, dirigée par les partisans de Marc Ravalomanana, accueillera la plateforme RMDM. Le projet initial visait à la mise en place d'une entité dénommée « direction nationale de l'opposition ». Trois représentants de chaque entité devaient siéger dans un « comité de pilotage. » Le secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie nationale, le général Richard Ravalomanana, a adressé un avertissement à l'endroit de l'opposition au cas où celle-ci serait tentée de procéder à une descente dans la rue.

19/07 - Les membres du groupe Panorama qui forment une autre aile de l'opposition, sous la direction de Rivo Rakotovo, ancien président HVM du Sénat, adoptent un ton plus modéré vis-à-vis du pouvoir. Certains ont même évoqué un « accord politique » avec la majorité alors que le bruit d'un remaniement se fait de plus en plus insistant.

19/07 - Plusieurs organisations de la société civile condamnent un projet de décret sur les régions qui tend à renforcer la centralisation du pouvoir. Le texte, porté par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, risque de renforcer les pouvoirs des gouverneurs désignés vis-à-vis des services territoriaux déconcentrés. Une situation inacceptable dans une logique de décentralisation. Les organisations rappellent que les gouverneurs chefs de région, ne sont toujours pas élus, ce qui n'est pas conforme à la Constitution. Leur désignation devait revêtir un caractère exceptionnel et temporaire et non devenir la norme. Les actuels gouverneurs, désignés par le pouvoir, sont enclins à s'aligner sur les projets d'envergure nationale initiés par l'Etat alors que les projets d'intérêts locaux devraient constituer leurs préoccupations majeures. La société civile demande le retrait de ce projet de décret, l'organisation dans les meilleurs délais l'élection au suffrage universel des chefs de région et des conseils régionaux. A défaut, elle incite les organes habilités à saisir la HCC pour un contrôle de constitutionnalité.

20/07 - CFM : 14 demandes d'amnistie et de réparation acceptées sur les 21 reçues depuis janvier. Aucune information concernant l'identité des bénéficiaires de ces demandes n'a filtré : il faut attendre que les notifications aient été faites. L'amnistie entre en vigueur dès réception de la notification de la décision. Ce n'est pas le cas pour les réparations de carrière dont la décision finale revient au ministère de tutelle, entre autres pour les militaires ou les fonctionnaires qui, en raison de la crise politique, n'ont pas bénéficié d'avancement. Depuis son entrée en fonction en 2017, le CFM a amnistié 31 personnes sur 62 demandes reçues. Conformément à la loi l'instituant, l'institution ne peut plus recevoir de nouvelles demandes passés ses trois ans d'existence.

26/07 - Opposition - Le RMDM demande la démission d'Andry Rajoelina et un changement de Constitution. L'exigence de la démission du chef de l'Etat a été accueillie avec liesse par l'assistance au terme d'un colloque de deux jours. À cela s'ajoute une demande de démission des membres de la HCC. Marc Ravalomanana, président du RMDM, a notamment soutenu que la principale raison du marasme dans lequel s'enfonce le pays est l'incompétence de ses dirigeants.

29/07 - Quatre petits partis ont uni leur voix pour soutenir une démarche visant la révision du cadre juridique des élections. Ils ont remis des suggestions d'amélioration aux deux chambres parlementaires et

à la Primature, dans l'espoir que leur initiative déclenche une procédure d'élaboration d'une proposition de loi ou d'un projet de loi. Le plafonnement des fonds de campagne est à nouveau remis sur le tapis. Les trois partis veulent également plus de rigueur dans le respect de la transparence des fonds de campagne. « *Nous proposons que les résultats d'une élection ne soient publiés qu'une fois que tous les candidats aient effectué leur rapport sur l'origine et l'utilisation de leurs fonds de campagne* », avance l'un d'entre eux. Ils proposent en outre que la liste électorale soit ouverte toute l'année et plaident pour une biométrie de la liste électorale et de la carte d'identité nationale. Une entité indépendante composée de toutes les forces vives de la nation, dénommée « *Conseil national des élections* », devrait être créée.

- **Tentative d'assassinat contre Andry Rajoelina.**

21/07 - Un projet d'attentat visant Andry Rajoelina a été révélé par la procureure générale de la Cour d'appel d'Antananarivo. Plusieurs personnes ont été interpellées. Berthine Razafiarivony n'a pas précisé le nombre des présumés auteurs de cette tentative d'assassinat mais il s'agirait de ressortissants malgaches et étrangers. L'annonce intervient quelques semaines après l'attentat déjoué contre le secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie nationale, le général Richard Ravalomanana. Selon *RFI*, les enquêteurs auraient des preuves matérielles que Paul Rafanoharana, un Franco-Malgache, et Philippe François, un colonel français à la retraite, avaient prévu de tuer de « *hautes personnalités politiques* ». Philippe François et Paul Rafanoharana sont tous deux des officiers Saint-Cyriens. Le premier dirigeait un fonds d'investissement, le second est le conseiller de Mgr Odon, archevêque d'Antananarivo. Le nom de Paul Rafanoharana a récemment circulé comme un possible futur premier ministre en cas de remaniement. Il aurait été dans le cercle des collaborateurs d'Andry Rajoelina au temps de la Transition. Selon une source qui préfère garder l'anonymat, Paul Rafanoharana a été arrêté par une dizaine d'hommes armés à son domicile. Philippe Marc François se trouvait dans la salle d'embarquement de l'aéroport d'Ivato alors qu'il s'appêtait à partir pour la France. Selon *Midi*, ce projet d'attentat a pu être déjoué grâce à des renseignements émanant de collaborateurs américains. Les deux militaires seraient des mercenaires qui ont servi en Afrique, notamment au Mali, en Côte d'Ivoire et au Tchad. Un élément parachutiste de la gendarmerie malgache figurerait parmi les personnes arrêtées. Le ministre de la sécurité publique, Fanomezantsoa Rodellys Randrianarison, a précisé que six personnes avaient été arrêtées dans le cadre de cette affaire, « *dont un étranger, deux binationaux et trois Malgaches* ». Et que « *la police avait des renseignements sur cette affaire depuis plusieurs mois. Des armes et de l'argent ont été saisis* » lors de ces interpellations qui ont eu lieu « *au même moment, mais dans des endroits différents* ». « *Il y a aussi des documents officiels qui prouvent leur implication* », a-t-il déclaré. « *L'étranger, a-t-il ajouté sans l'identifier, a caché derrière son activité économique ses projets malsains* ». L'opposition a condamné « *toute tentative d'assassinat que ce soit contre les dirigeants ou contre quiconque* », a réagi Rivo Rakotovo, ancien président HVM du Sénat.

23/07 - « A l'heure actuelle, un certain nombre d'officiers généraux sont interrogés », déclare Patrick Rajoelina, conseiller à la présidence, en charge de la coopération internationale, confirmant des complexités au sein de l'armée. « *Nous avons les preuves que des hauts gradés de l'armée sont impliqués [...]* Nous allons renforcer la sécurité du président et développer nos services de renseignement. » « *J'affirme que des compagnies pétrolières opérant à Madagascar ont été contactées par ces individus qui ont fait une demande de 5 millions d'euros. Nous avons des preuves, des échanges de mails et des documents qui en attestent. D'ailleurs, la brigade anticriminalité a permis de découvrir 250 000 d'euros lors des perquisitions [au domicile d'un couple franco-malgache à Ambohitrahaha]. Maintenant se pose la question de savoir où se trouve le reste* », ajoute-t-il. Ces investisseurs auraient en retour obtenu une promesse relative à la sécurisation de leurs investissements et au déblocage de leur situation¹. Selon *Midi*, les enquêteurs s'intéresseraient aussi aux membres du RMDM Diaspora qui ont été les premiers à publier des photos sur *Facebook*, juste après l'arrestation des deux officiers français, et bien avant la déclaration de la procureure générale de la Cour d'appel, Berthine Razafiarivony. *Newsmada* indique que selon des sources concordantes, 15 mercenaires devaient arriver à Madagascar pour mener l'opération. Des éléments qui venaient de commettre un attentat au Tchad figureraient parmi eux.

L'archevêque d'Antananarivo, Odon Marie Razanakolona, dément que le Franco-malgache Philippe Marc François ait été son conseiller. « *L'ECAR n'est pas responsable des personnes utilisant son nom sans un mandat exprès* », a-t-il souligné dans un communiqué. « *Toutes les informations véhiculées qui attachent le nom de l'officier français incriminé dans l'affaire de l'attentat contre des hautes personnalités malgaches au nom de l'Église catholique ne sont qu'une tentative pour porter atteinte à l'image de l'Église et de l'archevêque d'Antananarivo* », a-t-il dénoncé.

¹ Selon Africa Intelligence il s'agirait de la compagnie Madagascar Oil, qui détient la plus importante ressource de pétrole lourd des gisements pétroliers de Tsimiroro et de Bemolanga. Tsimiroro serait capable d'atteindre une production d'au moins 100 000 barils par jour pendant près de 20 ans. La première production a été réalisée en mars 2008, à une époque où 2 000 barils ont été produits. Si la phase de développement réussit, Bemolanga produirait près de 180 000 barils par jour pendant au moins 30 ans.

24/07 - Les enquêteurs multiplient les perquisitions et les arrestations parmi les proches de Paul Rafanoharana et de Philippe François. Le directeur général d'une importante société d'extraction et d'exploitation pétrolière a été auditionné dans par la brigade criminelle. Il pourrait s'agir du DG de Madagascar Oil. Des auditions d'officiers supérieurs auraient été faites avec des hauts gradés de la gendarmerie nationale. Le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDD) préconise de renforcement de la vigilance au niveau des frontières.

L'Express juge que la question posée par la journaliste de France 24 à Patrick Rajoelina, conseiller spécial du président de la République : « Est-ce qu'il y aura un procès équitable et transparent ? » a été on ne peut plus pertinente. « Il était venu en juge convaincu de la culpabilité des suspects grâce aux 'preuves' retrouvées au domicile de l'un des officiers lors de la perquisition, en l'occurrence un fusil à pompe et une somme de 900 millions d'ariary dont la provenance n'a pas été claire. Pour lui, le procès est déjà bouclé, le verdict sans appel. L'entretien a pris l'allure d'un jugement avant le procès proprement dit. La journaliste a sèchement abrégé l'échange après avoir tenté de souligner que la défense ne s'est pas encore exprimée. (...) On veut bien croire qu'il y a eu vraiment un attentat qui se tramait, la crédibilité d'une telle information dépend du respect des principes élémentaires de droit et du respect des règles d'une enquête. »

26/07 - Russell Kely, l'Américain à la tête de l'entreprise Madagascar Oil, implantée dans le pays depuis 2004, est entendu avec les enquêteurs avec les deux inculpés, Paul Rafanoharana et Philippe François. Malgré la très rapide médiatisation de l'affaire, aucun élément concret n'a été étayé par les autorités depuis l'arrestation des deux hommes. Une source proche du dossier indique que les prévenus souffrent de privation de sommeil et l'un d'eux aurait fait un malaise. Les trois enfants de Paul Rafanoharana, qui vivent en France, déclarent ne pas vouloir s'exprimer sur l'enquête à ce stade. Ils indiquent cependant déplorer l'absence de respect de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction et de l'enquête. Ils s'inquiètent aussi des conditions de détention de leur père, avec lequel ils n'ont pas pu entrer en contact, indique RFI.

Jusqu'où la société Madagascar Oil, qui se trouverait dans une impasse économique, est-elle impliquée dans le projet d'attentat ? C'est la question que se posent les observateurs. La compagnie pétrolière aurait reconnu avoir été contactée par le cerveau présumé, mais aurait nié en bloc son implication et affirme n'avoir débloqué aucun argent pour financer ce projet. Midi écrit : « On se demande alors pourquoi cette société n'a pas contacté les autorités ne serait-ce que pour empêcher ses initiateurs de passer à l'acte. » Des échanges de mails entre Paul Rafanoharana et le DG de Madagascar Oil sont entre les mains des enquêteurs. Des correspondances qui existent depuis plus d'un an. Le présumé cerveau de ce projet d'attentat évoque même « un lien de confiance » entre eux. Il évoque également de très nombreux contacts avec des représentants de la communauté internationale, une organisation financière internationale, des membres de la société civile, des leaders religieux et syndicaux, des dirigeants d'associations et d'entreprises, des hauts fonctionnaires, des militaires et même des chefs d'institution. Il affirme également être en contact avec des groupes indo-pakistanaïens. Le présumé cerveau évoque l'existence « d'autres groupes concurrents qui se préparent également ». La somme demandée pour mettre en œuvre le projet s'élèverait à 10 millions d'euros. 15 mercenaires devaient participer à la mise à exécution de l'attentat. 5 groupes de 3 commandos organisés de façon tactique. Une première vague d'entre eux aurait déjà réussi à entrer sur le territoire. Le projet aurait été dénommé Apollo 21 pour la simple raison qu'il aurait dû être exécuté le 21 juillet. En contrepartie de ce financement, il aurait été promis à Madagascar Oil la prise en charge de la commercialisation de la production de Tsimiroro par l'État, l'inscription de la réserve comme actif national et la garantie de l'exportation de la production de Tsimiroro. La perquisition du domicile de Paul Rafanoharana a permis de découvrir l'équivalent de 250 000 euros en liquide dont la provenance n'a pas pu être clarifiée par son épouse à qui quelqu'un avait remis la somme, quelques heures avant son arrestation.

« Ce qui s'est passé n'est pas du cinéma, ni un film » a martelé Christian Ntsay lors d'une intervention à la télévision nationale.

Le Quai d'Orsay indique que ses ressortissants arrêtés à Madagascar pour suspicion de tentative d'élimination du président malgache peuvent solliciter une assistance consulaire s'ils le souhaitent. Si l'assistance consulaire est sollicitée, le consul peut « faire savoir aux autorités locales que les suspects sont sous la protection consulaire de la France et s'enquérir du motif de l'arrestation », peut-on lire sur le site du ministère français des affaires étrangères. Le consul peut également « solliciter les autorisations nécessaires pour rendre visite » aux suspects, et « s'assurer des conditions de détention et du respect des lois locales ». Il peut également proposer le choix d'un avocat que les suspects devront néanmoins rémunérer.

27/07 - Le directeur général de Madagascar Oil, Russell Kelly, entendu par la brigade criminelle, indique que l'actionnaire majoritaire de Madagascar Oil, Benchmark Group, aurait été contacté par email par Paul Rafanoharana. Dans ce message il aurait sollicité un financement de 10 millions d'euros à des fins de déstabilisation politique. La direction générale n'a jamais répondu à cette demande mais elle n'a pourtant pas alerté autorités malgaches. Le contenu précis de l'email n'a pas été dévoilé. Il daterait d'octobre 2020 et aurait été précédé d'une première demande en avril. Les responsables de Benchmark, basés à Singapour, pourraient être poursuivis pour complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Des documents détaillant le plan d'action

élaboré par Paul Rafanoharana prévoyant la neutralisation de 5 personnalités politiques sont également entre les mains des enquêteurs.

« **Sanctions sévères contre les militaires impliqués** », avertit le ministère de la défense. L'armée est sur le pied de guerre. Une démonstration de force a été organisée dans les locaux du ministère. Artillerie lourde, véhicules blindés, des armes de pointe et même des hélicoptères ont été mobilisés et exposés. Le commandement se dit prêt à faire face à cette menace d'attentat. « *Il n'y aura aucune tolérance. Nous n'allons pas hésiter à prendre des sanctions sévères à l'encontre des militaires impliqués dans cette affaire* », a averti le général Rakotonirina. Pour l'heure, leur identité n'a pas été dévoilée, contrairement aux deux anciens officiers français. Le ministre a aussi adressé quelques mots aux responsables militaires retraités. Il leur demande d'éviter les relations avec des personnes douteuses. Ces mots du général Rakotonirina intriguent. L'information selon laquelle deux officiers généraux retraités seraient compromis dans cette affaire a été relayée par les médias.

Quatre éléments du Groupe de sécurité et d'interventions spéciales (GSIS) ont été interpellé dans le cadre de la tentative d'attentat à l'encontre du président de la République. Parmi eux, un général de l'armée, un général de la gendarmerie et un haut fonctionnaire de l'armée en charge de l'armement. Depuis quelques jours des officiers avaient été convoqués par les enquêteurs qui disposeraient de preuves tangibles prouvant une coopération entre ces 4 personnes et Philippe Marc François. Le GSIS est un groupe d'élite de la gendarmerie nationale à qui Andry Rajoelina a confié son escorte. Des acteurs de la scène politique malgache seraient également impliqués, dont un ancien premier ministre.

« **Les zones d'ombre autour de l'enquête et de l'implication de certaines personnalités politiques et économiques dans l'affaire de tentative de meurtre d'Andry Rajoelina s'amplifient**, écrit Tribune. La déclaration faite à la presse par les responsables de Madagascar Oil et de son actionnaire majoritaire, Benchmark, ne fait que semer la confusion. (...) Les investigations se poursuivent encore mais la diffusion des informations à compte-goutte et à titre anonyme laisse perplexe. Si la procureure générale auprès de la Cour d'appel n'a pas donné le moindre détail, mis à part l'interpellation des six personnes impliquées dans l'affaire, des sources auprès du régime ont révélé petit à petit des détails de cette nébuleuse affaire. Le secret de l'enquête est en tout cas loin d'être préservée. »

28/07 - Une dizaine de gendarmes poursuivies, l'artiste Sareraka en garde à vue. Le général Richard Ravalomanana a indiqué qu'il a signé onze autorisations de poursuite pour des gendarmes qui seraient également impliqués dans cette affaire. « *La gendarmerie a donné carte blanche à la justice, pour déterminer la culpabilité ou non de nos éléments qui ont été cités ou en contact avec les présumés commanditaires de cette tentative d'attentat* », a-t-il affirmé. Une figure bien connue des manifestations populaires de 2009 a aussi été interpellé. Le chanteur à textes, Sareraka, ancien membre de la Haute autorité de transition (HAT), actuellement chargé de mission à la Présidence, a été placé en garde vue. Une perquisition a également été effectuée à son domicile. Son ordinateur, ses téléphones, ainsi que des documents ont été saisis. La dépêche Taratra ajoute que « *des sources concordantes confirment que Sareraka a toujours été proche de Madagascar Oil* ». « *Ce n'est pas parce qu'il discute avec Madagascar Oil qu'il a l'intention d'assassiner le président* », a réagi le député Paul Bert Rahasimanana, dit Rossy, défendant Sareraka sur sa page Facebook. Un ancien chef d'institution aurait également été en contact avec l'un des présumés commanditaires de ce projet d'attentat. Le nom d'un homme d'Église connu comme proche de Paul Rafanoharana serait cité à plusieurs reprises dans le cadre de l'enquête.

Les deux anciens officiers français suspectés d'être impliqués dans le projet d'attentat ont reçu la visite du consul général de France. L'entretien, qui a duré une heure, en présence du procureur général près la Cour d'appel qui est le directeur d'enquête. M. Joureau, premier conseiller, a fait savoir que la France respecte le déroulement du processus judiciaire malgache, non sans ajouter que Paris est à l'écoute des suites du processus.

29/07 - Paul Rafanoharana - Philippe François : vers la prolongation de la garde à vue. Dans les affaires d'« *atteinte à la sûreté de l'Etat* », le délai de garde à vue est de 15 jours renouvelables une fois. Ce qui porterait au 18 août. Si les charges retenues contre eux s'avèrent suffisantes, les deux ressortissants français seront renvoyés devant la Cour Criminelle Ordinaire (CCO) d'Antananarivo. Paul Maillot Rafanoharana et Philippe François risquent d'être placés en détention préventive jusqu'au jour du procès qui pourrait se tenir lors de la prochaine session de la CCO prévue début septembre. S'ils sont reconnus coupables, l'attentat contre la vie du chef de l'Etat est puni de la peine de mort commuée en prison à perpétuité du fait de l'abolition de la peine de mort. S'il s'agit d'un simple complot, la peine encourue est de 5 à 20 ans de travaux forcés. Madagascar Oil pourrait être poursuivi pour non-dénonciation de crime qui est, contrairement à sa qualification, un délit passible de « *1 mois à 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 72.000 à 500.000 Ar ou de l'une de ces deux peines seulement* ».

« **Beaucoup de zones d'ombre entourent le projet d'attentat de Paul Rafanoharana. C'est un projet politique avec en toile de fonds des enjeux économiques et financiers astronomiques** », écrit *L'Express*. Les correspondances de Paul Rafanoharana avec la société Benchmark laissent entendre une bataille concurrentielle dans le secteur des hydrocarbures et du fuel lourd. Un marché juteux est en jeu avec le fonctionnement des machines de la Jirama. Sous l'ère Rajaonarimampianina, Madagascar Oil avait déjà produit une certaine quantité de fuel lourd mais on avait avancé des critères de qualité et de quantité pour décliner l'offre. Le marché est resté entre les mains d'une autre société. Paul Rafanoharana a ainsi fait savoir que « *Benchmark perdra son demi-milliard de dollars d'investissements* » si on n'agit pas. Madagascar Oil a réfuté avoir accédé à la demande de Paul Rafanoharana de financer le projet pour un montant de 10 millions d'euros en échange de la « *réussite et de la rentabilisation durable* » de Madagascar Oil. Autrement dit, et Paul Rafanoharana le dit, « *la partie malgache prendra en charge la commercialisation de la production venant de Tsimiro pour alimenter le marché domestique* ». Soit toute la consommation nationale en hydrocarbures. Une offre faramineuse dont le montant équivaut à des milliers de fois les 10 millions d'euros. « *Le marché pétrolier constitue souvent le mobile du crime contre des dirigeants africains ou contre le gouvernement d'un pays africain pour ne citer que la Côte d'Ivoire et la guerre fratricide entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara avec la part active de la France* », observe le quotidien.

L'un des suspects serait passé aux aveux et aurait dénoncé un chef d'Eglise. *L'Express* écrit : « *Un haut responsable d'Eglise bien connu dans la capitale et réputé proche du prévenu figurerait parmi ces personnalités. Le cerveau l'aurait d'ailleurs cité plus d'une dizaine de fois durant son audition et aurait soutenu qu'ils se sont rencontrés plusieurs fois par semaine pour discuter de la planification et de l'exécution de leur plan.* » L'archevêque d'Antananarivo, visé par ces déclarations, a formellement démenti toute relation avec les deux franco-malgaches.

D'après l'Agence Taratra, une demande de protection consulaire a été adressée aux autorités concernant notamment le cas des citoyens français suspectés. Cette demande consiste à visiter les lieux où sont placés en garde à vue ou enquêtés les suspects, à observer leurs conditions de détention ou encore le respect des droits de l'homme. D'après le ministre de la justice, seules les instances chargées de l'enquête sont habilitées à répondre à cette demande.

30/07 - Une délégation de la conférence épiscopale, dirigée par le cardinal Désiré Tsarahazana, a été reçue longuement par le président de la République. Son a déclaré à la sortie de cette rencontre : « *l'Église catholique ne fait pas de politique, ni les évêques ni les prêtres ne cherchent des postes politiques. Nous n'avons pas de candidat à quelque poste politique que ce soit* ». Cette déclaration coupe court aux rumeurs selon lesquelles certains politiciens prétendent être le candidat de l'Église catholique pour le poste de premier ministre et elle désavoue Paul Rafanoharana qui attachait son projet de coup d'Etat à l'Eglise. « *Nous condamnons la prise de pouvoir par la violence et nous sommes contre toute forme de déstabilisation* », a encore déclaré le cardinal Désiré Tsarahazana. Les prélats sont venus à cette rencontre, ont-ils déclaré, « *pour porter un 'message d'encouragement' à l'endroit du président de la République* ». « *Nous encourageons les efforts et nous n'hésitons pas non plus à interpellier sur certaines défaillances* », a martelé Mgr Tsarahazana, évoquant « *l'insécurité qui persiste toujours, la corruption qui gagne du terrain, et les routes qui sont en mauvais état* ». Les évêques devaient par la suite rencontrer le nonce apostolique.

Mgr Odon Marie Arsène Razanakolona a été longuement auditionné dans son bureau à l'archevêché. Son avocate n'a pas voulu donner de plus amples explications sur la teneur de cette audition, se contentant de souligner : « *nous n'avons pas encore de déclaration à faire, secret de l'instruction oblige* ». Selon ses dires, l'enquête a été menée par le Procureur général près la Cour d'Appel d'Antananarivo. *L'Express* écrit : « *La nouvelle [de l'audition] a fait l'effet d'une bombe dans la communauté catholique. L'archevêque d'Antananarivo aurait-il vraiment joué un rôle actif dans le projet d'attentat contre le président de la République ? Lui seul le sait après Dieu. Toujours est-il qu'on a du mal à le croire. Odon Arsène Razanakolona, est-il frustré de ne pas avoir été nommé cardinal après la disparition d'Armand Gaëtan Razafindratandra en janvier 2010 pour commettre un tel péché ? C'est possible étant donné qu'il n'est pas un ange et qu'une frustration est tout à fait humaine. Mais de là à fomenter un attentat contre le président de la République, il faut être sacrément diabolique pour l'oser. (...) C'est d'autant plus incroyable que l'archevêque d'Antananarivo était le seul chef d'Église qui avait assisté à l'investiture du président de la Transition en 2010.* »

31/07 - Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, porte-parole du gouvernement, a tenu à mettre un terme aux affirmations selon lesquelles Paul Rafanoharana aurait été conseiller du président de la Haute autorité de la Transition (HAT). Elle affirme que « *Paul Rafanoharana a eu des entrées au palais grâce à ses relations à l'époque avec un collaborateur du président et s'est manifestement approprié le titre de conseiller, sans avoir été nommé par décret* ». Elle a également tenu à démentir les informations qui ont circulé, relayées par la presse internationale, selon lesquelles le Saint-cyrien aurait fait partie d'une liste de

presentis « premier ministrable »'. « Il n'y a jamais eu de réflexion ni encore d'entretien en vue de le nommer premier ministre sous l'actuel régime », martèle-t-elle.

Edito de L'Express - Doit-on s'étonner de ce qui se passe ? « Qu'un respectable religieux soit mêlé à un projet d'attentat ? Que des officiers étrangers et malgaches fomentent un attentat ? Il n'y aucune surprise dans la situation actuelle. Ce n'est que le résultat de ce qu'on a fait de la République depuis la révolution socialiste. On a beau dire et c'est écrit dans la Constitution que l'État est laïc, c'est juste une intention. L'État et les politiciens surtout se sont servis de l'Église pour parvenir à leurs fins. On recourt au service de l'Église pour régler une crise. On consulte l'Église pour les mesures sanitaires. L'avis de l'Église vaut parole d'évangile à propos des décisions politiques importantes. L'État contribue à la construction d'églises et à l'installation de pasteurs. Logiquement, l'Église a pris goût au nouveau rôle dont on l'affuble. (...) Les politiciens ne peuvent que s'en mordre les doigts si des religieux se laissent tenter par l'infraction aux dix commandements. (...) De même, les militaires ont été qualifiés de militants en uniforme par Ratsiraka. Ils ont pris à la lettre cette nouvelle appellation. Le gouvernement ressemblait à s'y méprendre à une junte militaire. Des officiers occupaient des postes politiques et administratifs. Certains ont créé des partis politiques contrairement à leur déontologie. La politisation de l'armée a fait qu'elle a explosé lors de la crise de 2002. Les officiers mis à l'écart par Ratsiraka ont pris fait et cause pour Ravalomanana. Deux factions ont livré une guerre fratricide durant sept mois. C'est le début de la fracture qui ne sera plus réparée. La crise est plus grave en 2009 avec une mutinerie des sous-officiers et un refus d'exécuter les ordres. L'humiliation d'un général contraint de démissionner par des caporaux et des sergents est gravée dans toutes les mémoires. Des images insoutenables qui ont marqué à jamais l'image de l'armée et qui ont laissé des séquelles difficiles à effacer. Les perdants aujourd'hui seront les gagnants de demain et ainsi de suite. Les politiciens ne peuvent que s'en prendre à eux-mêmes. Ils ont oublié que l'armée est un rempart de la République et non un bouclier du pouvoir. Tant qu'on se sert de l'armée pour consolider un pouvoir, le cycle restera infernal. »

► Diplomatie

03/07 - Trois semaines après la publication par le gouvernement français du décret portant « création de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses », le ministère des affaires étrangères a réagi à travers un communiqué : « Le gouvernement malgache regrette la démarche arbitraire du gouvernement français qui va à l'encontre de l'engagement des deux parties de s'abstenir de tout acte unilatéral pendant la durée des négociations pour le règlement pacifique du différend relatifs aux îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa, et Bassas da India ». La démarche du gouvernement français « ignore l'appel à la retenue lancé par le gouvernement malagasy mais est également en désaccord avec le communiqué conjoint issu de la première session de la Commission mixte du 18 novembre 2019, dans lequel les deux parties ont convenu de poursuivre le dialogue dans un esprit positif, constructif et de bonne foi ». Cette première session tenue à Antananarivo devait normalement être suivie d'une nouvelle réunion à Paris mais elle a finalement été ajournée à cause de la crise sanitaire. Pour *La Gazette*, « la contre-offensive malgache n'est pas proportionnée à la décision prise par la France ». On assisterait à « une véritable perte de détermination des dirigeants malgaches pour réclamer notre souveraineté sur ces îles. »

14/07 - Les aléas de la relation franco-malgache. Au-delà du contentieux portant sur la restitution des îles Eparses, Emmanuel Macron n'aurait pas apprécié la participation de son homologue au premier Sommet Russie Afrique de Sochi, en octobre 2019. À un moment où Vladimir Poutine et son allié objectif turc, Recep Erdogan, ont été la cible des critiques des pays de l'UE sur sa stratégie jugée expansionniste. Les reportages de la journaliste franco-malgache Gaëlle Borgia auprès des victimes du *kere*, peu appréciés par les autorités malgaches, ont été soutenus par des journalistes et des médias français qui ont mis en cause la liberté d'expression à Madagascar. Sur le plan économique, des différends sur certains aspects de la gestion des aéroports d'Ivato et de Nosy Be, attribuée sous forme de mise en concession pour 28 ans, par des leaders du HVM au consortium français Ravinala Airports, constituent aussi des points de frictions entre les protagonistes. Sur fond de brouilles financières dans lesquelles des hommes d'affaires très influents gravitent autour du pouvoir seraient prêts à défendre bec et ongle leurs intérêts. Dans les projets de transition énergétique, les profits de grosses firmes françaises sont aussi engagés. Des résultats tangibles sont attendus de ces investisseurs pour sortir la Jirama des ténèbres. Au-delà de ces vicissitudes politiques et financières, la France a montré ces derniers mois une générosité inhabituelle dans le financement de la lutte contre le *kere* dans le Sud. Elle a attribué une ligne de crédit importante pour la finance verte. Des donations en équipements ont été accordés à la gendarmerie nationale. L'AFD, avec la BEI, a été la cheville ouvrière de la construction de la Rocade d'Iarivo.

15/07 - Célébration de la fête nationale française - L'ambassadeur de France a indiqué que le processus de reconnaissance par l'UE du vaccin Covishield dont Madagascar a été doté est en cours et qu'on espère une décision prochainement, ce qui permettra aux Malgaches d'accéder au territoire européen. La France s'engage à appuyer les efforts de vaccination à Madagascar, dans le cadre de l'initiative Covax. Au sujet des

îles Eparses, Le diplomate espère que les discussions reprendront au plus vite : « *Nous souhaitons que la commission mixte nous permette dans un esprit constructif, de trouver des solutions dans l'intérêt des deux pays, de lancer des coopérations mutuellement bénéfiques dans des domaines comme la biodiversité, la pêche durable et la sécurité maritime.* » Pour le ministre des affaires étrangères, « *cette question a été pendant longtemps et reste à l'heure actuelle l'un des obstacles majeurs à des relations complètement apaisées entre nos deux pays* ». Christophe Bouchard a par ailleurs annoncé que la France souhaite poursuivre son travail de mémoire avec la même détermination que pour le retour de la couronne du dais de la reine Ranavalona. La France travaille aujourd'hui à l'identification du crâne du roi Toera tué en 1897 dans le Menabe afin qu'il puisse être inhumé dans sa terre natale et que ses descendants puissent lui rendre hommage. Enfin, la France reste sensible, comme la communauté internationale, aux conditions humanitaires et alimentaires dans le Sud et se mobilise pour apporter des aides d'urgence et des solutions au développement durable, a soutenu le diplomate.

27/07 - Armée française : « Mission de souveraineté » sur les îles Éparses. L'armée française a dépêché sur les îles Juan de Nova et Europa les légionnaires du 2ème régiment étranger d'infanterie afin d'entamer « *des missions de souveraineté* » sur ces îles revendiquées par Madagascar. Ce déploiement assurera « *une présence militaire sur les îles Éparses* » a posté sur sa page Facebook ce régiment de la légion étrangère française. La démarche française est jugée « *unilatérale* » par le parti malgache dans un contexte où les négociations sont toujours en cours entre les deux pays concernant la gestion de ces îles. Elle est dénoncée par les parlementaires malgaches.

31/07 - Offensive diplomatique de la Turquie à l'occasion de la célébration de la fête religieuse islamique Eid Al Adha. 300 bœufs ont été offerts à la région Menabe par Turkye Dyanetvakfi, chargé des affaires sociales auprès de l'ambassade de Turquie. Plusieurs ONG musulmanes implantées localement ont également apporté leur contribution.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

19/07 - Dans le classement 2021 de Fund For Peace des pays à risque d'éclatement, Madagascar est classé à la 57ème place sur 179. Le vocabulaire de la bien-pensance diplomatique ne dit plus « *Etats faillis* » mais « *Etats fragiles* ». Mais pour l'éditorialiste de Tribune, « *peut-il y avoir pire que les 1,5 million de personnes en danger de famine du Grand Sud ? Et puis, où situer 'le pire' quand 42 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de retards de croissance et ne combleront plus jamais leurs carences en termes de développement intellectuel ? Où situer le pire, quand le pays a perdu 25 % de sa force de travail sur cette classe d'âge ? Où situer le pire quand seuls 17 % des jeunes de la classe d'âge de troisième sont capables de lire leur propre langue ? Effectivement, nous ne sommes pas noyés pas dans les fins fonds du classement. Et pour cause : le pays n'est pas en guerre avec l'extérieur ... Et l'insularité de Madagascar semble lui éviter la mauvaise note de ces territoires qui souffrent d'envahissements faute de pouvoir défendre leurs frontières. Le bas niveau de risque sur ces indicateurs sécuritaires nous fait remonter dans le classement. Alors doit-on se consoler que l'indicateur qui examine les inégalités structurelles de notre société et évalue notre capacité à sortir les plus fragiles de la misère ne classe l'Etat malagasy qu'à la dixième plus mauvaise place, en queue de peloton ? Doit-on, de la même manière, se consoler, dans ce classement, que 11 pays fassent « plus pire » que notre Grande Ile en termes d'alimentation, d'accès à l'eau potable, d'accès aux systèmes de soin, à l'éducation, ou en termes de lutte contre la prévalence des maladies et des épidémies ? »*

31/07 - Indice de développement humain 2019 - En 2019, Madagascar a un IDH (Indice de Développement Humain) de 0,528 qui le classe dans la catégorie des pays à faible développement. Sa progression par rapport à l'année précédente est très faible. La Grande île est classée à la 164e place sur 189 et a perdu 4 places par rapport à 2015. Sur 20 ans, l'IDE de Madagascar s'est accru de 3,3 %. Pour le volet santé, Madagascar a réalisé de grands progrès : l'espérance de vie a augmenté de 9 ans. Le niveau de connaissance globale a augmenté de 2 ans tandis que la durée attendue de scolarisation des enfants a progressé de 0,9 année. Le niveau de vie n'a presque pas avancé depuis 2000 : la progression est d'à peine 0,8 %. Comme Madagascar est dans le top 5 des pays les plus vulnérables au changement climatique en Afrique, il lui faudrait « *trouver des opportunités d'exploitation intelligente des ressources dont il dispose* » pour qu'il puisse avancer dans ce sens du développement durable, a souligné le coordonnateur résident du Système des Nations unies. Pour ce faire, trois pistes sont proposées : « *Le développement des solutions fondées sur la nature, la mise en route des mesures d'incitation et de réglementation qui préviennent les dommages causés à la planète* », et le fait d'aller vers « *des normes sociales favorables à la protection de l'environnement* ».

28/07 - Les membres de la CNIDH ont élu Seth Andriamarohasina, représentant de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM), pour présider cette entité. Journaliste de carrière, il a été élu par l'OJM pour siéger à la CNIDH pour un premier mandat en 2016. Un premier acte durant lequel il a siégé au sein du bureau permanent en tant que rapporteur. Il avait été reconduit cette année pour un second mandat. A ses côtés, au

sein du bureau permanent, Nirinarisoa Prisca Joëlle Andrianalivelo, magistrate, représentante de l'Assemblée nationale, en tant que vice-présidente, et Bonheur Bienvenu Somana, siégeant au titre des personnes en situation de handicap, comme rapporteur. Seth Andriamarohasina a la lourde tâche de succéder à un monument de la lutte pour le respect des droits de l'homme, Mireille Rabenoro, ancienne présidente, décédée il y a quelques semaines.

► Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire

02/07 - Un couvre-feu a été instauré à Ambanja après une série d'attaques sanglantes dans la circonscription. Des renforts ont été envoyés pour appuyer les actions des forces de l'ordre. Ces attaques à main armée coïncident avec l'ouverture de la campagne de vanille. Les prédateurs s'en prennent aux opérateurs économiques et aux familles de cultivateurs.

11/07 - Trois millions Ar de prime offerts aux gendarmes et aux informateurs ayant permis la capture de Jerison, chef dahalo redouté dans la région Sofia. Le gouverneur de la région, le général Lylison René de Roland, a annoncé la capture de Jerison, soupçonné d'être à la tête d'une bande de voleurs de zébus ayant sévi dans la région depuis plusieurs années. Il a été arrêté en compagnie de son frère après trois mois de traque. D'autres individus, soupçonnés de les avoir hébergés et de les avoir cachés, ont également été arrêtés. La traque se poursuit contre d'autres complices. Le suspect aurait déjà été condamné à sept ans de prison en 2006 pour vols de zébus, recel de zébus volés, blanchiment de papiers, association de malfaiteurs, corruption et complicité de meurtre, mais il avait été libéré 5 ans, car son cas ayant été transformé en dossier politique, selon des informations du commandant de la gendarmerie. La lutte contre l'insécurité dans cette zone se poursuit, indiquent-on. Car, même si Jerison et une partie de sa bande sont arrêtés, d'autres malfaiteurs terrorisent encore cette partie de la Grande Ile.

13/07 - Le ministre de la défense nationale se rend à Morondava, capitale de la région Menabe, pour officialiser la mise en place de la Zone de défense et de sécurité (ZDS) Tsiribihina. Le taux d'insécurité repart à la hausse dans cette partie du pays, du sud de Maintirano à Beloha-sur-mer. L'engagement et la synergie de tous les responsables est requis, selon le ministre, pour lutter contre une situation jugée préoccupante. L'armée de terre, la marine et l'armée de l'air travaillent de concert afin de donner un coup d'arrêt à cette insécurité grandissante. Trois avions Cessna ont été déployés pour soutenir les troupes au sol. Ils ont survolé la région et les zones périphériques en vue de mieux coordonner les actions à mener.

12/07 - Huit hommes armés ont kidnappé une fillette de 11 ans à Befotaka, district de Mahabo. Peu de temps après les ravisseurs ont revendiqué une rançon de 10 millions Ar. à la famille. Ne disposant pas de cette somme, elle a négocié avec les kidnappeurs sans rien révéler aux gendarmes. La famille a payé une somme de 3 millions Ar. et l'échange a eu lieu dans la forêt d'Ampanihy, avec le concours du fokonolona. La fillette a été récupérée saine et sauve.

20/07 - Les attaques meurtrières prennent de l'ampleur dans le district d'Amparafaravola. Les bandes de dahalo ne se contentent plus de voler mais ôtent parfois la vie à leurs proies. **Des enlèvements contre rançon sont signalés dans les districts de Maevatanana et de Mahabo,** frappant des familles avec enfants.

22/07 - L'insécurité omniprésente dans le district de Mahabo. Dans la commune d'Analamitsilava, deux jeunes villageois ont perdu la vie suite à une attaque perpétrée par des dahalo. Ces derniers, avant de quitter les lieux, ont pris en otage six personnes. Des éléments du poste avancé de gendarmerie d'Ankilizato ainsi que des militaires présents dans la région ont procédé à un ratissage dans les environs. Les poursuivants ont rencontré les otages que les bandits avaient relâchés sans qu'il y ait eu demande de rançon. La thèse d'une vengeance a été avancée, dans le cadre de conflits inter-villageois.

30/07 - Une bande de dahalo lourdement armés a semé la terreur dans le village d'Ambato, district d'Ambohidratrimo. Les assaillants ont ôté la vie à trois villageois qui ont opposé de la résistance et mis le feu à 16 maisons. Ils se sont enfuis un troupeau d'une quarantaine de zébus.

23/07 - Vindicte populaire - Des troubles se sont produits dans la commune d'Ambodivavaina, district d'Andapa. Une foule en colère a voulu tuer des individus accusés d'être à l'origine d'une maladie qui sévit dans la localité. Les forces de l'ordre sont intervenues à temps pour stopper cette tentative de justice populaire. Les affrontements ont fait un mort et 11 gendarmes et policiers ont été blessés. Sept personnes ont été arrêtées. *2424.mg* indique que des civils, ont procédé à « l'arrestation » de personnes qu'ils accusent d'être à l'origine du phénomène d'anjarinitsy, une maladie qui sévit dans la région. « *Ils leur demandent de l'argent en échange de leur libération sinon, ils les menacent de les tuer* ».

► Justice

01/07 - Après l'Assemblée nationale, le Sénat a donné son feu vert à l'adhésion de Madagascar au protocole d'extradition et au protocole d'entraide judiciaire en matière pénale de la SADC. Selon *L'Express*, l'élément déclencheur a été l'affaire des 73 kilos d'or saisis en Afrique du Sud. La Grande île revendique en effet la propriété de la cargaison d'or saisie par les autorités sud-africaines. Madagascar réclame sa restitution ainsi que l'extradition des trois présumés contrebandiers, actuellement, en détention en Afrique du Sud. L'absence d'accord de coopération judiciaire entre Madagascar et la Nation Arc-en-ciel est la principale raison du blocage du dossier. L'État tente donc de contourner le blocage en activant l'adhésion aux protocoles de la SADC.

02/07 - Concours d'entrée à l'ENMG : 3 480 candidats briguent 80 places. Parmi les trois filières existantes, la filière judiciaire attire la majorité des candidats avec 1 920 inscrits pour 40 places. La filière administrative recense 788 candidats pour 20 places tandis que 772 postulent pour les 20 places ouvertes dans la filière financière. Le directeur général de l'ENMG, Anthony Ramarolahingonirainy, a assuré qu'aucune corruption ne sera tolérée. Il s'agit du premier concours organisé par l'ENMG depuis l'annulation de la dernière épreuve, en 2018, pour cause de suspicion de corruption. *La Gazette* rappelle que l'annulation du dernier concours, en 2018, pour suspicion de corruption, n'a donné lieu à aucune suite malgré l'intervention du Bianco, du Syndicat des magistrats (SMM) et de la CNIDH. Les personnes impliquées demeurent impunies, y compris la ministre de la justice de l'époque, Rasolo Elise Alexandrine, dont la poursuite relève de la compétence de la HCJ. Selon les rumeurs, c'est elle qui aurait ordonné l'incinération des feuilles de copies dans le seul but de faire disparaître des preuves de corruption.

06/07 - Décisions de justice - L'interventionnisme des députés pointée du doigt par le garde des sceaux, Johnny Andriamahefarivo. « *Soumettons-nous aux lois que nous avons nous même élaborées, apprenons à faire confiance en la justice* », a-t-il lancé. Comme le souligne un magistrat, les interventions dans une procédure judiciaire, quelle que soit la forme, sont assimilées à des actes de corruption et sont punies par la loi. Vous êtes les porte-paroles de la population, mais les juges, aussi, rendent leur verdict au nom de la population, plaide le ministre. Un principe de droit constitutionnel veut qu'une décision judiciaire ne doit pas souffrir de discussion ou contestation publique. « *Seulement, la confiance envers la justice passe, aussi, par des efforts de la part du système judiciaire. Les suspicions de corruption, ou encore, d'abus qui collent à la peau de la justice peinent à s'estomper. La méconnaissance des lois par les citoyens et l'opacité du système judiciaire alimentent, souvent, les sentiments d'injustice chez les justiciables* », constate *L'Express*.

12/07 - Administration pénitentiaire : la population carcérale repart à la hausse. Avant la grâce présidentielle du 26 juin, l'effectif total des détenus s'élevait à 29 000. Après la libération de 2 214 détenus sur 13 158 condamnés, on a enregistré une certaine baisse mais le dernier recensement indique que les chiffres sont de nouveau à la hausse. A noter que si 9 135 détenus ont bénéficié de cette grâce présidentielle, 16,8 % d'entre eux seulement ont pu quitter les prisons dans l'immédiat dont 130 femmes et 71 mineurs.

27/07 - Protocole d'extradition de la SADC : la HCC y est favorable. Madagascar pourra bientôt bénéficier de l'entraide judiciaire entre les pays membres. Une décision très attendue par le ministère de la justice compte-tenu de quelques dossiers qui nécessitent la collaboration avec les pays membres de la SADC, pour ne citer que l'affaire des 73 kg d'or saisis en Afrique du Sud. D'après le ministre Johnny Andriamahefarivo, l'adhésion de Madagascar à ce protocole est primordiale pour entamer la procédure d'extradition des trois suspects en détention en Afrique du Sud. Comme l'a indiqué le Pôle anti-corruption (Pac), leur présence au pays est indispensable pour la suite de l'enquête.

► Gouvernance

03/07 - L'Etat doit rembourser depuis 2 ans 800 000 dollars de dépenses non justifiées à l'Unicef. Révélés suite à des audits menés en 2019, les cas concernent des dépenses inéligibles, allant de 4 % à 60 % des dépenses totales déclarées par les partenaires. Le caractère inéligible de ces dépenses faisant référence « *à l'insuffisance et/ou au manque de pièces justificatives, à la non transparence du processus de passation des marchés, à l'insuffisance des preuves des activités mises en œuvre, à des dépenses en dehors de la période d'éligibilité, à l'insuffisance des comptes ou encore à l'engagement de dépenses non budgétisées* ». L'ensemble des constatations financières couvrent une trentaine d'entités. Pour l'Unicef, une telle situation constitue « *un frein aux éventuels financements dont le gouvernement pourrait bénéficier des donateurs* ».

15/07 - Le pouvoir s'attèle à la construction de diverses infrastructures « manara-penitra », notamment des écoles, des hôpitaux et des stades. Ces opérations seraient affectées par des soupçons de corruption au niveau des marchés publics. Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) n'a pas

manqué de dénoncer cette situation à travers la présentation d'une vidéo d'investigation sur les marchés publics dans le secteur de l'éducation, dans le cadre de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption. Ce travail a été réalisé avec le concours du réseau de journalistes d'investigation *Malina*². Les investigations ont également montré que les constructions sont parfois très loin de répondre aux normes de qualité avancées.

27/07 - Concours administratifs : le logiciel A-Harihary pour plus de transparence. Le ministère de la fonction publique et ses partenaires techniques et financiers ont procédé à la mise à jour du logiciel qui est en fonction depuis 2017. La nouvelle version entend être « *un système de recrutement qui garantit un accès plus égalitaire des citoyens aux hautes fonctions de l'État et à l'amélioration de la qualité des agents recrutés* ». Selon la ministre Gisèle Ramampy, il permettra de « *réduire de manière significative la contribution humaine afin de garantir une meilleure transparence et la traçabilité des opérations de la candidature aux résultats des concours, il contribue de façon conséquente à la lutte contre la corruption* ».

► Education

02/07 - Le gouvernement norvégien accorde 5,4 millions de dollars pour « Education pour tous ». Le programme, qui devait expirer mi-2021, a été prolongé jusqu'à la fin de la prochaine année scolaire 2021-2022 pour répondre aux besoins accrus en raison de la sécheresse prolongée dans le Sud et de la pandémie qui n'a pas épargné Madagascar. Les fonds serviront à fournir des repas à plus de 114 400 enfants dans les régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana qui connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse. L'extension du programme appuiera également la construction de 64 nouvelles salles de classe dans 16 écoles, équipées d'installations d'eau et d'assainissement. Le programme est coordonné par l'Unicef et rassemble le PAM et l'OIT. « *Les perturbations scolaires causées par la pandémie et les taux d'abandon élevés dus au manque de nourriture des familles ont provoqué une crise de l'apprentissage dans le sud* », a déclaré Michel Saint-Lot, représentant de l'Unicef. Le programme conjoint a commencé en 2011, avec 34 millions de dollars décaissés depuis cette date.

03/07 - Le ministère de l'éducation nationale procède cette année au recrutement de 1 075 enseignants pour les lycées et les CEG. Ce recrutement se fera par le biais d'une sélection de dossiers suivie d'une épreuve orale et écrite. Les nouvelles recrues devraient être opérationnelles en novembre. « *L'objectif est d'assurer l'égalité et l'équité dans l'amélioration de l'enseignement sur l'ensemble du territoire. Les 8 953 postes budgétaires pour les enseignants non-fonctionnaires ne sont pas inclus dans ce nombre* », a souligné le directeur des ressources humaines du ministère. Tous les candidats admis devront suivre une formation à l'Institut national de formation pédagogique. Le concours est ouvert aux candidats de plus de 21 ans et de moins de 40 ans révolus.

La ministre de l'éducation, Marie Michelle Sahondrarimalala, a annoncé que 15 000 postes budgétaires ont été réservés cette année pour des recrutements d'enseignants. Il s'agit des 6^e et 7^e vague de recrutements qui inclut les recrutements de maîtres Fram. La loi de finances rectificative indique pourtant que seuls 6 800 postes budgétaires ont été réservés cette année pour les sept ministères prioritaires : l'éducation, la santé et la sécurité.

03/07 - Le sort du projet de création d'écoles « manara-penitra » [écoles aux normes] est remis en question. La ministre de l'éducation nationale, Marie Michelle Sahondrarimalala, a reconnu devant les députés des difficultés financières qui bloquent la concrétisation de ce projet. Les entreprises en charge des travaux dans plusieurs localités rencontrent un sérieux problème de trésorerie.

02/07 - Michel Saint-Lot, représentant de l'Unicef : « Bon nombre de maîtres Fram ne sont pas aptes à enseigner ». « *Quand on a un illettré qui forme des gens, on a des générations d'illettrés qui sortent* ». Des enquêtes ont montré, entre autres, que des enseignants non-fonctionnaires n'étaient pas capables de faire des additions à deux chiffres et la grande majorité des enseignants ne maîtrisent pas la langue française, qui est, pourtant, la langue d'enseignement. Seuls 7 % des enfants de la primaire à la classe de 3^e ont le niveau requis en apprentissage d'arithmétique. Et moins de 17 % des élèves sont capables de lire le malgache. Un constat très sévère. A l'occasion d'une rencontre avec la presse, Michel Saint-Lot a fait le point d'une manière plus générale sur la situation des droits de l'enfant à Madagascar³. Et il n'a pas mâché ses mots pour dénoncer la régression dans presque tous les domaines, des opportunités manquées, et des priorités contestables, rapporte *2424.mg*. *L'Express* écrit : « *Le représentant de l'Unicef a carrément crevé l'abc ou plutôt l'abcès face à la presse à propos de l'éducation. Qu'une journaliste fasse un reportage jugé humiliant sur la*

² <https://malina.mg/fr/>

³ <https://www.facebook.com/2424.mg/videos/4005028929573107>

famine dans le Sud, on peut mettre en doute sa bonne foi et son objectivité, mais qu'un représentant d'un organisme onusien sorte de son obligation de réserve, c'est que l'heure est juste grave. Michel Saint-Lot a tout simplement dit tout haut ce qu'on aimerait susurrer. Il a confirmé ce qu'on a toujours déploré et dénoncé. Le recrutement des enseignants sans qualification est un crime contre la nation. (...) Il n'y a pas à s'enorgueillir d'avoir recruté 40 000 maîtres Fram, comme on les appelle, entre 2014 et 2018. » pour le quotidien, toutefois, « depuis deux ans des efforts ont été entrepris pour remédier à la situation. (...) Plus la population est mal éduquée, plus on peut gagner facilement les élections. À preuve le taux de participation aux élections est sensiblement le même que le taux de réussite aux examens. Mais on a maintenant compris qu'il n'y a pas de développement sans une bonne éducation. »

06/07 - CEPE : les parents d'élèves dénoncent le chantage à la convocation : pas de remise de convocation sans règlement de tous les arriérés d'écolages. Tel est le discours tenu par certains établissements privés qui comptent parmi leurs élèves un grand nombre de défauts de paiement des frais de scolarité. Les responsables de ces établissements procèdent alors au gel des convocations jusqu'au dernier moment, afin de contraindre les parents à régler les arriérés avant la tenue de l'examen. Tel est le cas dans certains établissements privés, confessionnels ou non, dans la capitale et ses environs. Compte-tenu de la conjoncture actuelle et du contexte Covid qui ont mis à mal les activités professionnelles des parents, ils sollicitent un échelonnement concerté du paiement des écolages et demandent que les élèves puissent passer leurs examens en toute quiétude.

30/07 - Partenariat entre l'université d'Antananarivo et la firme chinoise Alibaba Cloud. Les formations modulaires proposées seront gratuites. Cet accord conclu dans le cadre du projet baptisé E-Saina est présenté comme une première en Afrique. Il s'agit d'un carrefour numérique permettant de regrouper différents acteurs : étudiants, professionnels, chercheurs et entreprises. Lorsqu'ils sont payants les cours du catalogue Alibaba Cloud peuvent être facturés 180 dollars par module.

► Droits des femmes et de l'enfant – Homosexualité

26/07 - Selon la présidente du Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM), les femmes figurent parmi les premières victimes de la crise sanitaire et sont les grandes perdantes de la pandémie. « De nombreuses femmes ont perdu leur emploi et certaines d'entre elles ont perdu définitivement leur poste. La violence à l'égard des femmes et des filles a également pris une certaine ampleur pendant le confinement », a souligné Estelle Andriamasy. La pandémie a eu des impacts sur la santé féminine et en particulier sur leur santé sexuelle. « De nombreuses femmes n'ont pas pu bénéficier de la planification familiale à cause de l'éloignement des centres de santé ou en raison du problème de transport », renchérit-elle.

01/07 - Filière mica : plus de 50 % des emplois tenus par des enfants, selon un recensement effectué en partenariat avec l'OIT. Cette situation touche notamment les régions Anosy et Androy. « Cela devient une préoccupation majeure au niveau international », note le représentant régional de l'organisation qui ajoute : « Nous incitons le ministère en charge des mines à mettre en œuvre un plan d'actions visant à éradiquer ce phénomène. Force est de constater que les emplois informels ont connu une progression dans l'exploitation et sur toutes la chaîne de valeur de cette filière. Les conditions de travail y sont désastreuses, car il n'y a, entre autres, aucune sécurité sanitaire pour les employés. ». Les petites exploitations minières se développent de manière exponentielle aussi bien à Madagascar que dans les autres pays en voie de développement. Une telle situation tend à devenir incontrôlable, donnant libre cours à toutes sortes de dérives. D'autant plus que la demande mondiale de mica est croissante. Une étude de l'US Geological Survey Minerals fait état de 500 000 travailleurs dans les petites mines à Madagascar dans les années 2012. Cinq ans après, le ministère des mines avait comptabilisé 500.000 exploitants dans la seule filière aurifère. Le ministère indique que des actions sont menées depuis 2018 pour lutter contre le travail des enfants mais qu'elles n'ont pas produit les effets escomptés.

08/07 - 15 % des enfants malgaches dépourvus d'acte de naissance. L'existence légale est encore loin d'être acquise pour des milliers d'enfants malgaches. Une situation qui les prive de leurs droits, à commencer par celui d'exister devant la loi. Pour Michel Saint-Lot, représentant résident de l'Unicef, il est urgent d'accélérer la réforme du système de l'état-civil dont l'aboutissement est la mise en place de l'identifiant unique. 5 millions de personnes devraient en bénéficier dans les quatre prochaines années. Pour ce faire, l'État entend « doter en équipements informatiques et connexion Internet ainsi qu'en formations, 1.695 communes ».

24/07 - Les mères célibataires en charge de leurs enfants nés de père inconnu sont en forte progression. Un projet de loi est proposé pour tenter d'infléchir la situation. « Avec cette loi, une fois qu'une mère indiquera qui est le père de son enfant, le nom de celui-ci devra apparaître sur la copie de naissance », annonce Marcel Eongombelo, sénateur élu dans la province de Toliara. De très fortes proportions de naissances prémaritales sont relevées dans les provinces de Toliara, Antsiranana et Toamasina.

29/07 - La moyenne du nombre d'enfants par couple est de 8 dans la région Androy, de 5 pour la région Anosy. La moyenne nationale est de 4,6, a indiqué la directrice de la promotion du planning familial du ministère de la santé, Sylvie Tidahy. Cette moyenne nationale reste encore relativement élevée, a-t-elle souligné. Une large campagne de sensibilisation est menée ces régions pour réduire le nombre d'enfant de chaque foyer, en utilisant les méthodes de planning familial. « *Le planning familial n'est pas obligatoire, selon la législation malagasy, mais le ministère se charge de sensibiliser les intéressés à l'appliquer, pour que chaque foyer puisse mieux prendre en charge leurs enfants* » a-t-elle rappelé.

01/07 - La photo du mariage d'un couple gay provoque des réactions homophobes. Une page Facebook publie la photo de « *deux hommes Malgaches, Fortunat et Ilo, qui se sont mariés à Paris le 26 juin 2021* ». L'annonce a provoqué des milliers de réactions en seulement quelques heures. Certains les soutiennent et les encouragent, d'autres postent des commentaires homophobes d'une rare violence.

02/07 - La soirée LGBT de « no comment bar » interdite par les autorités pour tentative d'atteinte aux bonnes mœurs. « *Les activités liées à l'homosexualité ne sont pas encore autorisées à Madagascar* », déclare Francis Razafiarison, directeur général de la culture. Il explique ainsi la décision du ministère de faire appel au service central de la police des mœurs et de la protection des mineurs pour faire interdire la tenue de la soirée LGBT que comptait organiser « *no comment bar* ». A trois jours de sa soirée, après avoir été convoqués à la police des mœurs, les responsables ont décidé de changer leur programmation. Cela faisait trois ans que ce lieu organisait des soirées annuelles mettant en avant la communauté LGBT.

06/07 - Plusieurs associations et mouvements de droits humains à Madagascar et dans la diaspora rappellent les droits des personnes LGBT. Les signataires demandent notamment que la liberté d'expression ne soit pas une excuse pour appeler à la haine et stigmatiser une communauté, et que les centres d'écoute et d'accompagnement de victimes de violences soient aussi formés à l'accueil de ces publics. Ils appellent également l'Etat à condamner les formes de discriminations et de violences envers les personnes LGBT, conformément à la Constitution.

► Migrations

30/07 - « Travailleurs migrants malgaches - Neuf rapatriées sur dix souhaitent... repartir », titre La Vérité. Le gouvernement a rapatrié 306 travailleuses migrantes en provenance de Koweït, du Liban et d'Arabie Saoudite depuis 2020. Outre l'impact du Covid-19 sur la migration de travail, bon nombre de ces femmes vivaient dans des conditions désastreuses et faisaient l'objet de maltraitance. 90 % de ces travailleuses migrantes rapatriées viennent de la région Sava. Quelques mois après, « *plus de 90 % d'entre elles souhaitent repartir si les frontières rouvrent. Quelques-unes tentent de le faire malgré la fermeture des frontières. Certaines sont déjà dans la capitale et se préparent à leur départ imminent* », rapporte Estelle Antilahy, consultante au sein de l'OIM. La majorité de celles qui souhaitent partir ou repartir seraient déjà victimes de maltraitance dans leurs communautés d'origine. « *Bon nombre de femmes rapatriées sont sans épargne à leur arrivée. De plus, elles sont confrontées à une économie de rente en souffrance depuis ces deux dernières années* », reconnaît Oly Ratrimosoa, secrétaire exécutive du Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains. La finalisation des accords bilatéraux de travail, élaborés en 2019, est souhaitée. « *Les discussions sont toujours en cours. Elles s'avèrent compliquées car les accords ne concernent pas uniquement Madagascar mais aussi d'autres Etats. Il faut prendre le temps nécessaire pour les finaliser afin qu'ils soient effectifs et encadrent bien les situations qu'on peut rencontrer sur le terrain* », déclare le chef de mission de l'OIM.

► Santé

01/07 - La poliomyélite ressurgit alors que le pays a été déclaré libéré de cette maladie en 2018. Dans les régions Analamanga et Boeny, une opération de prélèvement des eaux usées a permis de détecter la présence du virus. Ces résultats ont entraîné le renforcement de la campagne de vaccination dans toutes les régions. De nouveaux cas ont été détectés dans trois localités de trois régions : Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana et Boeny. Pour l'année 2020, le pays a enregistré 86 % de taux de couverture vaccinale, en nette diminution par rapport au taux idéal de 90 %. Près de quatre millions d'enfants ont été ciblés par cette campagne de vaccination mais les réticences sont encore présentes chez certains parents en raison du contexte sanitaire. Des souches du virus de la polio ont été découvertes dans les eaux usées de quatre localités du pays, y compris dans la capitale.

16/07 - Le taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois a fortement chuté. Il est actuellement de 37,8% contre 70 % à 76 % en 2013. 17,8 % des enfants de cette tranche d'âge sont réputés totalement non-vaccinés ou n'ont aucune preuve d'avoir reçu au moins une des doses des vaccins obligatoires. C'est dans les régions Melaky, Sofia et Boeny qu'on en recense le plus grand nombre. Madagascar est donc encore loin d'atteindre les objectifs du Plan d'action mondial pour les vaccins (PAMV) en termes de couverture vaccinale qui vise au moins 90 % d'enfants vaccinés au niveau national et 80 % au niveau régional. Une épidémie est à craindre, selon l'enquête de couverture vaccinale 2021, surtout par rapport à la poliomyélite. Le Covid-19 a eu une incidence sur la vaccination, surtout en zone rurale.

02/07 - Paludisme : plus de 600 décès enregistrés en 2020. Le ministère de la santé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, procèdera à la distribution de plus de 13 millions de moustiquaires à imprégnation durable dans 101 districts. La campagne est cofinancée par l'USAID à travers PMI (President Malaria Initiative) ainsi que par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme.

04/07 - Pour faire face à la saison de haute transmission de la peste, l'OMS a fait une donation d'intrants évalués à seulement 52 000 dollars au ministère de la santé. Un don qui comprend médicaments, équipements de protection individuelle et pièges à rats. Tous les besoins ne pourront pas être couverts par cette subvention. On recense de 200 à 700 cas de peste chaque année, principalement sous la forme bubonique. Le risque de propagation à l'homme est élevé dans la Grande Ile, où les puces qui transmettent la maladie sont très résistantes aux insecticides. Le mauvais état du système de santé publique et l'accès limité aux soins dans les zones rurales peuvent également faciliter la propagation de la maladie.

- **Lutte contre le coronavirus**

01/07 - La détection des variants du Covid-19 n'est pas encore réalisable dans les laboratoires malgaches. Le séquenceur qui devrait être installé au Laboratoire des analyses médicales de Madagascar (LA2M) au mois de juin est toujours en attente. En son absence, la circulation d'autres variants notamment du variant indien, pourrait être à l'origine d'une 3^e vague dévastatrice, alors que moins de 200 000 personnes ont pu bénéficier d'une 1^{ère} dose du vaccin. Selon les informations officielles, c'est toujours le virus initial et le variant sud-africain qui circulent à Madagascar. Certains passagers venant de pays frappés par le variant Delta arrivent régulièrement au pays, même si les frontières sont officiellement fermées. Le ministère de la santé exige un test PCR à toutes les personnes qui débarquent à Ivato. Elles sont confinées jusqu'à la sortie du résultat de leur test. Le confinement est prolongé de 14 jours si le résultat du test est positif.

03/07 - L'usine Pharmalagasy lance la 3e déclinaison du Covid Organics, le remède traditionnel amélioré à base d'artémisia appelé CVO+ Curatif. L'essai clinique, effectué sur 339 patients pendant 15 jours (+28 jours de suivi), a été appuyé par l'OMS - qui supervise aussi d'autres essais cliniques relatifs à la médecine traditionnelle en Afrique - et donne une efficacité curative à hauteur de 87,1 %. Une vitrine qui ne saurait masquer les dégâts de la crise sanitaire que le pays traverse depuis deux ans, écrit *RFI*. Personne ne s'y attendait, poursuit la station. Alors que l'épidémie connaît une accalmie, un mail de dernière minute annonce une « première mondiale » qui va changer l'histoire de Madagascar, et une « solution alternative pour l'humanité ». Il s'agit du lancement du CVO + Curatif par l'usine Pharmalagasy, détenue à 100 % par l'Etat malgache. Un remède amélioré à base d'artémisia supposé soigner les formes légères à modérée du Covid-19. Le Covid Organics a été lancé par Andry Rajoelina en avril 2020, d'abord en tisane, puis en gélule préventive. Un an après les autorités malgaches persistent et signent, alors que le gouvernement a dû accepter de souscrire à la facilité Covax fin avril devant l'ampleur de l'épidémie sur l'île, que le remède traditionnel n'a pas épargné. Hôpitaux saturés, personnel de santé non payés, matériel médical manquant ou encore pénurie de médicaments... Le manque de moyens du système de santé malgache a été très critiqué. Pourtant la réhabilitation de l'usine a, elle, coûté quelques milliards d'ariary, d'après son directeur général Pierre Raelina. La tisane Covid Organics, elle, a coûté au moins 1,43 millions de dollars (5,44 milliards Ar), d'après les données disponibles sur le site du ministère de l'économie et des finances.

Pharmalagasy et ses partenaires sont prêts pour une commercialisation du CVO + Curatif à grande échelle. Sa capacité industrielle permettrait de produire jusqu'à 50 millions de traitements par an, rapporte *Midi*. Ce traitement a pour ambition non seulement de venir en appui aux pays les moins favorisés et dont la couverture vaccinale est limitée mais aussi aux pays qui constatent les limites d'une vaccination de masse, font valoir ses initiateurs.

Au début de l'épidémie, le CVO a été présenté comme un remède miracle contre le Covid-19 par Andry Rajoelina. Depuis le gouvernement ne cesse de faire sa promotion. Concurrencé ces derniers mois par un autre remède, le fameux ED1, décrit comme un remède traditionnel amélioré, le CVO, qui a déjà vu ses ventes chutées, a été de moins en moins demandé. L'ED1 et toutes ses autres déclinaisons a connu un grand succès malgré le fait qu'il n'y ait eu ni présentation officielle, ni promotion du produit.

06/07 - Le CVO+ n'est pas encore considéré comme un traitement efficace, ni même un traitement du Covid-19 par OMS. Malgré les déclarations optimistes des chercheurs et des responsables malgaches sur l'efficacité de ce remède traditionnel amélioré à base d'artémisia annua et d'autres plantes médicinales, l'autorité sanitaire mondiale préfère attendre avant de se prononcer : « *Il n'existe pas encore de traitement antiviral spécifique dont l'innocuité et l'efficacité soient prouvées pour le traitement de la Covid-19. Les corticostéroïdes et l'oxygène médical sont essentiels pour sauver la vie des patients gravement atteints par la Covid-19.* », rappelle l'Organisation. « *La réalisation de l'essai clinique à Madagascar apporte des données que le Comité d'experts examinera très prochainement et apportera un avis scientifique indépendant sur les résultats obtenus, conformément aux normes et procédures en matière d'essais cliniques, et avisera sur les prochaines étapes, comme il avait été indiqué au gouvernement malgache lors de la préparation de l'essai clinique.* » Malgré cette déclaration de l'OMS, Pharmalagasy, promoteur du produit, ne reculera pas. Il est en attente du feu vert de l'Agence de médicament de Madagascar (AMM) pour mettre sur le marché le CVO + Curatif. « *Effectivement, l'approbation de l'OMS facilitera la commercialisation du produit, aussi bien au niveau local qu'international. Mais cela n'empêchera pas la vente de ce produit, aussi bien au niveau local qu'international, sur la base des résultats de l'essai clinique* », lance son directeur général, Pierre Raelina.

06/07 - Roland Ratsiraka dénonce un monopole du vaccin. Plusieurs chefs d'institutions, membres du gouvernement, familles et proches du pouvoir se seraient faits vacciner avec le vaccin Janssen du géant pharmaceutique Johnson & Johnson dans une clinique privée de la capitale, la seule qui serait autorisée à importer ce vaccin, dénonce-t-il, appelant le gouvernement à donner des explications en urgence sur cette situation. Plusieurs centaines d'attestations de vaccination auraient été délivrées par la clinique privée appartenant à un proche du pouvoir, affirme Roland Ratsiraka, alors que, sauf erreur, aucune autorisation d'importation n'a été délivrée. Au mois d'avril, le conseil des ministres avait annoncé que les vaccins anti-Covid-19 ne seront pas disponibles en pharmacie ou en clinique privée. Les autorités en avaient fait interdire formellement la vente. Les initiatives de vaccination parallèle étaient également interdites, au même titre que l'importation de vaccin hors du circuit officiel. A ce moment-là, seules les ambassades étaient autorisées à adopter une démarche indépendante de celle de l'Etat pour vacciner leur personnel. Le vaccin Janssen ne nécessitant qu'une seule dose a une bonne réputation. Il est toujours très attendu par une frange de la population qui se méfie du Covishield. C'est aussi le vaccin Janssen qui a été déployé par l'ambassade de France pour vacciner les ressortissants européens. Roland Ratsiraka réclame que les organismes médicaux soient autorisés à importer et à vendre des vaccins agréés par l'UE.

La polyclinique d'Ilfy a fait savoir qu'elle n'a effectué aucune importation de vaccin et qu'aucune vaccination commercialisée contre le Covid-19 n'a été organisée dans son établissement.

06/07 - L'éventuelle entrée du variant Delta du Covid-19 dans le pays, qui commence à frapper les îles voisines et des pays africains, n'est pas à écarter. Le ministère de la santé dit surveiller de près l'évolution de la situation, tout en mettant en place les stratégies pour y faire face.

08/07 - Non, Madagascar n'a pas annoncé son retrait de l'OMS. Selon des publications qui circulent sur les réseaux sociaux depuis fin juin, Madagascar a décidé de se retirer de l'Organisation. En cause : son refus d'approuver le Covid-Organics. Cette affirmation est erronée, fait savoir l'OMS, qui avait déjà démenti une rumeur similaire en mai 2020. L'OMS « *nous empêche de nous soigner naturellement et veut nous administrer des produits toxiques* », affirme l'une de ces publications. L'auteur prétend relayer des propos d'Andry Rajoelina accusant l'organisation de lui avoir « *offert 20 millions de dollars pour mettre des toxines* » dans cette tisane à base d'artémisia. Un message similaire avait été partagé il y a un an sur les réseaux sociaux. Il affirmait que le chef d'Etat avait appelé « *tous les pays africains* » à quitter l'OMS « *en raison de la mauvaise foi des Européens envers les Africains* ». La directrice de cabinet de la présidence avait alors « *formellement démenti* » cette rumeur. Les autorités malgaches avaient affirmé dès avril 2020 avoir trouvé un moyen pour soigner le coronavirus avec le Covid-Organics. Ce « *remède naturel, non toxique et non invasif* » a un rôle à la fois « *préventif et curatif contre le Covid-19* », assurait Andry Rajoelina en mai 2020. « *Le problème, c'est que cela vient d'Afrique. Et on ne peut pas accepter qu'un pays comme Madagascar, qui est le 163e pays le plus pauvre du monde, ait mis en place cette formule pour sauver le monde* », lançait-il pour répondre aux réticences. « *Dans cette bataille, on veut freiner, on veut décourager, voire même nous interdire d'avancer* ».

08/07 - Les frontières aériennes restent fermées. « *À cause du variant Delta du Covid-19 qui commence à se répandre à travers le monde, l'entrée des personnes qui veulent se rendre à Madagascar reste encore suspendue* », selon le communiqué du conseil des ministres. Les opérateurs touristiques ont fait part de leur déception. Ils avaient proposé au premier ministre un plan de sortie de crise avec réouverture progressive des frontières. 70 % des employés du secteur sont vaccinés et sont prêts à reprendre le travail, avait affirmé la présidente du conseil d'administration de la Confédération du tourisme. Le secteur aurait enregistré un manque à gagner de 750 millions d'euros en deux ans.

10/07 - L'urgence de santé publique de portée internationale n'a pas encore été déclarée, bien que la Grande Île soit encerclée par des pays touchés par le variant Delta. Le conseil des ministres a implicitement relevé le niveau d'alerte en maintenant la fermeture des frontières et la restriction des passagers internationaux. Le Centre intégré de gestion des frontières mis en place en 2017 a été réactivé. En dépit de ce dispositif de contrôle, de surveillance et de sécurité, des personnes arrivent à s'introduire sur le territoire et des dérogations sont accordées à certaines catégories de voyageurs. Une centaine de passagers débarquent à Ivato chaque semaine. On attend toujours les résultats des séquençages des cas testés positifs parmi les 280 passagers du vol controversé d'Air France Paris-Tana du 26 avril. On ignore s'il y a eu parmi eux des cas de variant Delta.

12/07 - 166 600 doses du vaccin Janssen attendues début août dans le cadre de l'initiative Covax, annonce le premier ministre. Seront également livrées d'autres doses de Covishield pour assurer le rappel pour ceux qui ont déjà bénéficié de premières injections de ce sérum. Avec ce rythme, note *Midi*, l'atteinte de l'objectif de vacciner 4 millions de Malgaches prendra encore du temps. En attendant d'immuniser la population, l'Etat va devoir maintenir les mesures de restriction sanitaire. La circulation des personnes est toujours limitée dans six districts. Les sorties nocturnes y sont interdites de minuit jusqu'à 4h du matin. Le retour des réunions publiques sera limité et ne devra pas dépasser 400 personnes. Le port du masque en public demeure obligatoire. L'Etat prolonge la fermeture des frontières pour tous voyageurs venus de l'extérieur, sauf motifs impérieux et certaines catégories de professionnels. Le premier ministre annonce que les autorités seront intransigeantes sur le respect des gestes barrières. Ceux qui sont récalcitrants au port du masque devront se préparer pour les travaux d'intérêt général. Plus de 50 000 doses de vaccin sur 250 000, arrivées à péremption, ont été détruites mi-juin, à la fin de la première campagne.

La fracture vaccinale mondiale est bien là, il y a une énorme disparité entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire. L'OMS avance qu'une personne sur 4 est vaccinée dans certains pays du premier groupe contre une sur 500 dans le second. Or, « *la vaccination inéquitable est une menace pour toutes les nations, pas seulement pour celles qui ont le moins de vaccins, la distribution inéquitable des vaccins a permis au virus de continuer à se propager, augmentant les risques d'émergence d'un variant qui rend les vaccins moins efficaces* », affirme le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Les pays à faibles revenus, « *protégés* » par Covax, ont été contraints de se rabattre sur le produit non « *recommandé* », le vaccin Covishield, moins cher parce que non voulu et donc relégué au rang de sous-produit, écrit *Midi*. Ce qui entraîne une frustration. La population en déduit qu'il y a « *un vaccin des riches et un vaccin des pauvres* ».

13/07 - L'ancien président du Sénat, Rivo Rakotovo, demande que l'Etat libéralise et ouvre au grand public l'importation, la vente et l'achat de vaccins afin d'atteindre un taux de vaccination de la population de 5 %, au lieu de 1% à l'heure actuelle.

14/07 - Près de 700 salariés des sept centres anti-Covid (CTC) n'ont toujours pas reçu de salaire ou partiellement pour certains. Ils brandissent la menace d'une grève. Les centres avaient ouvert en mars 2021 pour faire face à l'ampleur de la deuxième vague et désengorger les hôpitaux. Les employés sont des soignants, des médecins et du personnel administratif. Il ne reste plus qu'un CTC, tous les autres ont fermés mi-mai à mesure que le nombre de cas diminuait. 80 % du personnel a touché un mois de salaire sur les trois. Les autres, rien du tout. Le contrat signé prévoyait un paiement mensuel auquel devait s'ajouter une prime promise par le chef de l'Etat. « *Il y a potentiellement une troisième vague qui va arriver. Si les soignants se mettent en grève, ça va être difficile pour le pays* », prévient un porte-parole. Les employés de CTC ne sont pas les seuls dans ce cas. Jerisoa Ralibera, président national des infirmiers et sages-femmes, indique que les indemnités de réquisition n'ont toujours pas été versées aux paramédicaux, qui les réclament depuis plusieurs mois.

15/07 - « À l'heure actuelle, le variant indien ne circule pas encore à Madagascar », affirme le Pr Zely Arivelo Randriamanantany, du ministère de la santé. Pour les professionnels, que Madagascar soit protégé contre cette souche est improbable, toutes les îles voisines étant touchées. Madagascar a enregistré au moins un cas importé de coronavirus depuis la forte propagation de ce variant dans le monde. Le prélèvement a été envoyé à l'Institut Pasteur de Madagascar. Cela fait plus de deux semaines que le séquençage a été réalisé mais le résultat n'a pas encore été dévoilé au public. « *Si le résultat est positif, c'est le chef d'État qui l'annoncera* », indique une source. Pour beaucoup le variant Delta arrivera à Madagascar tôt ou tard. Tant qu'il y a des entrées, même étroitement contrôlées, le risque que cette souche atteigne le pays est très élevé.

19/07 - Le premier ministre ordonne une surveillance renforcée des frontières maritimes. L'introduction du variant sud-africain a été due à l'entrée clandestine par voie maritime de personnes contaminées. « *A l'heure actuelle où le variant Delta rôde autour de Madagascar et les frontières encore fermées, il faudrait être*

vigilant pour stopper ces entrées irrégulières dans le pays », a insisté Ntsay Christian. Les côtes nord-ouest sont particulièrement exposées à ces débarquements clandestins en provenance des îles voisines.

19/07 - Voyage en France : le vaccin Covishield reconnu. Les Malgaches qui auront reçu les deux doses du vaccin pourront se rendre en France. Il sera reconnu comme « *pass sanitaire* ». Par rapport aux autres pays européens, le gouvernement français a pris du temps pour reconnaître finalement le vaccin majoritairement utilisé en Afrique, surtout francophone. Mais il faudra attendre la nouvelle livraison de Covishield, courant août, en même temps que 165 000 doses de Janssen financées par les Etats-Unis, pour que ceux qui ont bénéficié d'une première dose soient immunisés. Il faut également attendre la reprise des vols extérieurs pour jouir de ce droit si précieux de voyager sans entrave. Seize pays de l'UE reconnaissent, désormais, ce vaccin comme source d'immunité face au coronavirus, selon la communication de l'OMS. La France est l'un des derniers pays membre à avoir donné son feu vert.

Les autorités étudient la commande de plusieurs autres vaccins, dont le Pfizer, qui présenterait une efficacité de 96% contre les formes graves de la maladie. Mais aussi, l'obtention du vaccin Johnson & Johnson. La commande du vaccin chinois Sinopharm serait à l'étude auprès de l'Académie nationale de médecine. La commande de ces vaccins entre dans le mécanisme Covax, mais les autorités prévoient également le recours au mécanisme payant grâce à un financement de la communauté internationale.

21/07 - L'Etat aurait donné un avis favorable à la demande d'importation de vaccin déposée par le secteur privé, selon l'Ordre national des pharmaciens et le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM). « *Les détails sont encore en cours de discussions* », confie une source interrogée sur le nombre de vaccins à importer, leur marque et le financement de l'opération. Dans un courrier adressé en mai aux autorités, le GEM avait sollicité l'autorisation de l'Etat pour la mise en place d'un fonds vaccinal privé afin de « *permettre rapidement la vaccination des salariés de ses entreprises membres* ».

21/07 - Un bateau confiné au large de Mahajanga. Un cas positif au coronavirus a été détecté à bord d'un caboteur en provenance des Comores. Le matelot a reçu un traitement curatif et les autres membres de l'équipage, un traitement préventif. Le bateau est confiné pour une période de 14 jours. On ignore si ce cas importé constitue ou non le variant Delta puisqu'il n'existe aucun laboratoire pour le séquençage, tant à Madagascar qu'aux Comores. Le bureau régional de l'OMS a lancé une mise en garde contre le danger d'une troisième vague qui risque de se former jusque dans l'océan Indien et de déferler sur la Grande Île, tout spécialement du côté de Mahajanga où la Brigade d'Intervention maritime est en état d'alerte permanent.

24/07 - Le ministère de la santé a procédé à la destruction de 3 821 flacons de 10 doses de Covishield périmés, non entamés durant la première campagne de vaccination qui a eu lieu du 10 mai au 17 juin. Madagascar avait reçu 25 000 flacons dans le cadre du mécanisme Covax. 197 001 personnes avaient reçu une 1^{ère} dose. Le ministère a confirmé l'arrivée, début août, du second lot de Covishield. 160 000 doses de vaccin Janssen offertes par l'USAID sont également attendues.

Frontières - Les passagers affluent à Ivato. Officiellement, les frontières sont fermées pour éviter l'importation du variant Delta. L'entrée n'est autorisée qu'aux diplomates, aux ambassadeurs, aux représentants des organismes internationaux, aux fonctionnaires et agents de l'État avec un ordre de mission, aux experts travaillant avec l'État, aux sportifs qui représentent Madagascar et aux personnes ayant perdu un membre proche de leur famille. Pourtant, de nombreuses personnes qui ne figurent pas dans cette liste ont pu entrer au pays. Les professionnels de santé mettent en garde contre ces arrivées qu'ils jugent illégales.

Des internautes observent que des passe-droits existent pour pouvoir se rendre à Madagascar. L'un d'eux écrit : « *Des membres des familles de dirigeants ou de leurs partisans qui résident à l'étranger diffusent sans aucune scrupule leurs photos montrant qu'ils sont à Madagascar. En lisant scrupuleusement les conditions d'entrée dans le pays décrétées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, on se demande si certains remplissent les conditions fixées par les textes. Je cite particulièrement le fils du président de la République : je n'arrive pas à identifier le critère qui lui permet de rentrer au pays. Je cite aussi les membres d'une association de la diaspora partisane du pouvoir qui se prennent en photo avec les chefs d'institution. J'aimerais bien savoir quels sont les critères qui leur ont permis de se rendre à Madagascar.* » Certains évoquent la délivrance d'autorisations spéciales contre la somme de 1 000 euros.

26/07 - L'état d'urgence sanitaire est prolongé de 15 jours. Six districts font l'objet de mesures particulières (Antananarivo Renivohitra, Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antsirabe I et Fianarantsoa I). La fermeture des frontières pour les passagers en provenance de l'étranger reste en vigueur. Une nette baisse du taux de contamination est observé depuis les deux dernières semaines, a indiqué le premier ministre.

Madagascar devrait finalement recevoir le double des doses attendues du vaccin Janssen des laboratoires Johnson & Johnson : 302 400 doses de ce vaccin sont attendues à Antananarivo le 27 juillet. La

livraison de la deuxième allocation du vaccin AstraZeneca provenant du mécanisme Covax est prévue pour début août.

► Médias, réseaux sociaux

01/07 - Le gouvernement pourrait requérir des excuses publiques de Gaelle Borgia pour son reportage dans le Sud qui a fait polémique. Selon *L'Express*, *kere* ou non, cuisiner des crickets et de la peau de zébu n'est pas exceptionnel dans le Sud. Les publications de la journaliste sur les réseaux sociaux, faisant écho à un reportage qu'elle a réalisé sur le *kere*, divisent l'opinion et ont causé une vive réaction des acteurs étatiques. Son reportage a connu de larges échos dans la presse internationale. Les autorités pointent du doigt « *la partialité, l'absence d'objectivité et d'équilibre* » dans la manière dont elle a traité son sujet. L'État multiplie les initiatives pour apporter des solutions locales à la détresse alimentaire dans le Sud mais le fait est qu'une aide d'urgence s'impose. Les reportages de Gaelle Borgia peuvent contribuer à alerter les instances internationales sur ce fléau, écrit *Justice Madagascar*. Le sujet intéresse la presse internationale et les commandes de reportage aux correspondants internationaux affluent. Le reportage mettant l'accent sur le fait que des personnes victimes du *kere* « *mangent des sandales* », a touché la corde sensible. Si l'on écoute la première vidéo diffusée et qui a fait polémique, l'interviewée dit qu'elle cuisine une peau de zébu qu'elle a récupérée chez un fabricant de sandales. Il semble que la journaliste ait commis une erreur de traduction, même si elle a essayé de rectifier le tir dans d'autres publications. Le gouverneur de la région Androy l'a souligné dans un communiqué. La peau de zébu se mange, mais manger des sandales est « *fady* » [tabou]. Dire que des gens mangent des sandales a donc choqué les sensibilités traditionnelles.

03/07 - Reporters sans frontières (RSF) dénonce la cabale montée contre la journaliste indépendante Gaelle Borgia à l'origine de révélations embarrassantes pour les autorités confrontées à une famine importante. Dans un communiqué, le gouverneur de la région Androy dans laquelle la vidéo a été tournée, avait accusé la journaliste de « *colporter de fausses informations* », « *d'insulter la culture local* » et de s'appuyer sur le malheur des populations « *pour tenter de briller publiquement* ». Joint par RSF, il s'est montré plus mesuré affirmant « *avoir besoin de la presse internationale* » pour parler de la situation sur place tout en reprochant le « *manque d'objectivité et de nuance* » de la journaliste. Dans la foulée du communiqué publié par le gouverneur, *TVM* a diffusé un « *reportage* » mettant en scène les mêmes témoins que Gaelle Borgia. Cette fois, ils expliquent, tour à tour, avoir été achetés par la journaliste pour manger du cuir et que les habitants « *prendront des mesures si de tels comportements se répètent* ». Dans une nouvelle vidéo tournée et diffusée par Gaelle Borgia, ces mêmes témoins ont par la suite reconnu avoir été menacés par des hommes armés d'un couteau et achetés afin de faire ces déclarations contre elle. Selon les informations recueillies par RSF, le reportage de la *TVM* a effectivement été réalisé pour discréditer la journaliste qui n'est d'ailleurs pas interrogée pour défendre sa version des faits. Joint par RSF, le directeur par intérim de *TVM* a indiqué qu'il faisait « *confiance* » à ses équipes de journalistes locaux malgré les témoignages démontrant indéniablement que les « *informations* » diffusées sur son antenne avaient été obtenues sous la contrainte. Dans une déclaration commune, les correspondants de la presse internationale à Madagascar se sont dits « *consternés par l'acharnement subi par leur consœur* » et ont déploré « *l'utilisation malhonnête de médias publics pour susciter une haine dangereuse envers elle* ». Ces derniers mois, RSF a reçu plusieurs signalements inquiétants concernant l'exercice du journalisme à Madagascar. Les pressions, intimidations et menaces se sont multipliées pour tenter de contrôler la communication publique autour de certains sujets, notamment celui de l'épidémie de Covid-19.

07/07 - Reportage de Gaelle Borgia dans le Sud : l'ancien premier ministre Norbert Lala Ratsirahonana préconise une vérification de l'information selon laquelle certains habitants mangent des semelles de sandales en cuir de zébu ou des lanières de cuir. Le doyen du parti TGV estime que « *l'Etat devrait vérifier la véracité d'une telle information* ». Et d'ajouter que « *nous ne pouvons pas contredire ce qui se passe réellement dans le Sud* », tout en refusant d'admettre qu'une telle situation puisse exister.

12/07 - Gaelle Borgia, interviewée par L'Express de Maurice, explique comment la chaîne publique TVM a tenté de la discréditer pour son reportage. « *Quand j'ai posté cette vidéo de réfugiés climatiques mangeant des chutes de cuir récupérées chez les cordonniers, j'étais encore sur place dans la ville d'Ambovombe. J'ai eu vent d'un reportage diffusé sur la TVM le lendemain de mon post, faisant témoigner les migrants contre moi, disant que je les avais achetés pour monter de toutes pièces un mensonge. Étant sur place, j'ai donc pu mener une contre-enquête. Je suis retournée dans le quartier pour savoir pourquoi ces femmes avaient dit l'inverse sur TVM de ce qu'elles m'avaient dit et montré la veille. Plusieurs personnes m'ont alors expliqué qu'elles avaient été contraintes de me diffamer car menacées de mort par trois hommes. Elles se sont excusées et m'ont dit avoir fait ça par peur du couteau utilisé pour les menacer.* »

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles

02/07 - Transport illégal de bois précieux - Un boudre intercepté dans le district de Marovoay. Deux personnes ont été placées en garde à vue. Le ministère de l'environnement est particulièrement sur ses gardes car les opérateurs légaux de la filière ont récemment obtenu l'autorisation d'évacuer leurs stocks de bois ordinaires coupés. Les exploitants illégaux peuvent donc profiter de la situation pour transporter eux-aussi leurs stocks, en élaborant de fausses autorisations. Le ministère demande à la population de lui signaler toute activité suspecte.

02/07 - Base Toliara - Les pêcheurs redoutent la reprise du projet. La jetée et le nouveau port prévus à Toliara au lieu-dit La Batterie soulèvent l'opposition de près de 10 000 pêcheurs regroupés au sein de l'association « *Zanadriake* ». La zone est très poissonneuse et les aménagements prévus risquent de perturber le milieu marin. Une rumeur laisse entendre que le projet pourrait redémarrer en septembre, sous réserve d'un accord avec les communautés locales touchées directement par l'exploitation. La réouverture du projet n'est confirmée ni par le ministère des mines ni par Base Toliara. Une nouvelle étude de faisabilité du projet a été exigée par l'État. Les retombées sociales et économiques ainsi que le volet environnemental ont été révisés.

09/07 - Ruée vers le « béryl bleu ». La découverte de supposées pierres précieuses déclenche une véritable fièvre dans le district d'Amparafaravola. Des milliers de personnes affluent vers le fokontany Andilana Nord ; des étrangers comme des Africains, des Sri-lankais sont aperçus sur les lieux, des natifs d'autres régions et même des prostituées. Comme dans toutes les exploitations minières artisanales, l'effervescence a atteint le district. Les autorités sont débordées par la nouvelle ruée vers les carrières de pierres précieuses et la région est dans la tourmente. L'activité sur cette mine informelle a été suspendue par les autorités après des échauffourées entre des villageois et des mineurs venus de l'extérieur pour tenter leur chance. Les forces de l'ordre montent la garde mais des groupes d'individus continuent d'exploiter illégalement le gisement. 800 trous interconnectés ont été creusés. Une ville anarchique de plus d'un million d'habitants est née, indique *Midi*. Grenier à riz de Madagascar, cette découverte dans la région Alaotra Mangoro présente un risque sur le plan social, environnemental, culturel et économique. Le prix des PPN flambe, l'insécurité menace, les jeunes sont fragilisés par la fréquentation d'étrangers, les maladies sexuellement transmissibles explosent. Huit étrangers présumés impliqués dans cette exploitation sauvage de béryl ont été arrêtés par la police des mines. Ils étaient en possession de 29 kg de pierres précieuses.

09/07 - Une carrière d'or a été récemment découverte dans la région Amoron'i Mania, district de Fandriana. Depuis le mois de juin ; des milliers de petits exploitants ont pris très vite d'assaut les environs, venant de toutes les régions. Aucun d'eux n'a reçu de permis d'exploitation. Les responsables locaux se montrent impuissants à faire respecter la réglementation et à lutter contre l'insécurité née de la forte circulation d'argent.

13/07 - Exploitation aurifère artisanale : 15 tonnes de mercure déversées dans la nature chaque année. « *Les exploitations aurifères artisanales ont grandement contribué à la destruction de l'environnement à Madagascar, surtout à cause de l'utilisation du mercure dans les procédés d'extraction* », interpelle Baomiatse Raharinirina, ministre de l'environnement. Ces activités ont provoqué une dégradation généralisée de l'environnement, notamment par la déforestation, la dégradation des sols, la destruction des zones humides, la perte de biodiversité et la pollution chimique. Face à la situation, Madagascar s'est donné comme objectif de réduire de 6 tonnes sur 5 ans l'utilisation du mercure dans les procédés d'extraction de l'or dans les exploitations artisanales et à petites échelles. Un défi que le pays entend relever à travers le projet Gold+ qui sera mis en œuvre par le ministère de l'environnement et en partenariat avec l'ONUDI, le ministère des mines et Conservation internationale. Le coût du programme est estimé à 5 millions d'euros.

21/07 - Trois conteneurs chargés de pierres semi-précieuses au nom d'un opérateur chinois et en partance pour la Chine contrôlés par la douane au port de Toamasina. Cinq autres conteneurs sont en cours de vérification. Un certificat de conformité a été présenté par l'exportateur mais il ne correspond pas aux autres documents présentés. Les enquêtes sont en cours.

12/07 - En dépit des exigences de la lutte contre le réchauffement climatique, Madagascar entend faire la promotion de nouveaux blocs pétroliers. L'Office des mines nationales et des industries stratégiques (Omnis) annonce le lancement d'appels d'offre. La dernière campagne de promotion remonte à 2006. Madagascar avait établi alors une vingtaine de contrats. Le ministère a promis de soutenir cette promotion afin de permettre au secteur de contribuer au moins à hauteur de 7 % au PIB du pays, contre 5 % actuellement. D'où l'extension du plateau continental Sud du pays. Pour Pascal Clovis Velonarivo, directeur général des res-

sources stratégiques, « *il s'agit de faire des ressources stratégiques un levier du développement de Madagascar. Parmi ces ressources figurent les hydrocarbures* ». « *Tsimiroro est encore en phase de développement (essai de production) et non d'exploitation proprement dite. La compagnie Madagascar Oil dispose de 160.000 barils d'huile lourde en stock qui attendent leur expédition, sur le marché local* », a-t-il rappelé. La Grande île dispose de cinq bassins sédimentaires à forte potentialité d'hydrocarbures qui s'étendent sur une superficie de 820.000 km². Tsimiroro, lancé en 2014, dispose d'une réserve certifiée de l'ordre de 1,7 milliard de barils.

► Environnement, aménagement, foncier

03/07 - La présence de Madagascar à la 26e conférence des parties sur le changement climatique COP26, qui se tiendra à Glasgow en Ecosse, a été confirmée par la ministre de l'environnement, Baomiatse Raharinirina. La délégation malgache veut rappeler à ceux qui sont concernés par le changement climatique leurs engagements à accompagner les pays moins avancés et les pays victimes à enclencher leur adaptation. La dernière consultation pour la COP26 sera organisée dans l'Androy afin de mieux porter la voix des populations victimes du changement climatique. Cette région « *mérite une attention particulière de la part du monde, des pays les plus gros pollueurs et de ceux qui sont responsables en premier lieu de cette catastrophe climatique* », a souligné la ministre.

02/07 - Environnement - 60 officiers de police judiciaire sur le terrain. Ils exerceront au niveau des directions régionales de l'environnement et du développement durable. Leur fonction consistera à effectuer des contrôles en matière de respect des normes environnementales, notamment dans les zones où le ministère reçoit le plus de doléances, indique la ministre Baomiatse Vahinala Raharinirina.

27/07 - Mangroves : plus de 5 000 ha détruits chaque année. Les forêts de mangroves et toutes les richesses écologiques qui en dépendent sont largement menacées, entre autres par les activités anthropiques, la pollution et l'effet du changement climatique. Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, le Dr Etienne Bemanaja, a indiqué que plus de 5 000 ha de mangroves sont détruits chaque année, chiffre en nette hausse depuis ces dernières années en raison de la migration de populations en provenance du Sud. Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche s'est fixé comme objectif de faire un reboisement sur 10 000 ha d'ici à 2023, et ce, avec la collaboration de ses différents partenaires. Un budget de 3 millions de dollars sera, entre autres, alloué par le projet Swiofish 2, financé par la Banque mondiale. Les mangroves couvrent 236 400 ha, situés essentiellement sur la côte Ouest.

05/07 - Une convention de partenariat tripartite pour faire baisser le prix du gaz butane a été signée. Le ministère de l'environnement a pris l'initiative de vulgariser le gaz butane pour diminuer la dégradation forestière. 18 millions de m³ de bois sont consommés chaque année en tant que charbon et que 97 % des ménages utilisent encore cette énergie. Pour la seule région Atsimo Andrefana, 20 000 ha de forêt sèche partent en fumée chaque année au pour répondre aux besoins en charbon. Le prix du gaz va devenir abordable grâce à la réduction du taux de TVA de 20 à 5 %. D'après le ministère, un ménage dépense en moyenne 58 000 Ar en charbon tous les deux mois, ce qui correspond à la consommation d'une bouteille de gaz dont le prix sera équivalent. 15 000 bouteilles vont être distribuées gratuitement. Les autres bénéficieront d'une remise de 80 %. Par ailleurs, une généralisation des ventes du gaz au détail débute avec la possibilité d'obtenir un demi-kg de gaz pour 3 000 Ar. Le Comité malgache de butane (CMB), partenaire de la convention, effectuera un reboisement de 60 ha par an avec suivi et entretien. 50 % des forêts ont disparu ces 50 dernières années, au rythme de 100.000 ha de forêts détruits chaque année, faisant craindre une disparition totale de la forêt malgache d'ici 30 ans.

31/07 - La culture de maïs menace l'écosystème unique de l'aire protégée du Menabe Antimena. La mise en garde de Vahinala Raharinirina, ministre de l'environnement est on ne peut plus claire : « *Quand vous vous introduisez dans une aire protégée et que vous y mettez le feu, soit pour faire du charbon, soit pour de la culture du maïs, c'est un crime environnemental, passible d'emprisonnement d'au moins 6 mois et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 milliard Ar* ». « *Quand vous faites travailler vos compatriotes, principalement les migrants climatiques du Grand Sud, très vulnérables, en leur proposant un revenu de misère pour qu'ils fassent cette culture sur brûlis, avec le risque d'être emprisonnés pour au moins 6 mois, vous êtes également des criminels. Et c'est ce qu'on appelle de l'esclavage moderne* », a-t-elle ajouté. C'est ce fléau qui mine l'Aire protégée du Menabe Antimena depuis 2015. Plus de 100.000 ha sont déjà partis en fumée. Des entreprises s'approvisionnent sans aucune éthique, trompant les consommateurs sur l'origine de leurs produits. Depuis début 2021, le ministère érige des barrages économiques, met en fourrière des camions, tracteurs, motos et confisque des balances. Les saisies de maïs sont très fréquentes. Les produits réquisitionnés sont attribués aux œuvres sociales et humanitaires. L'aire protégée, l'un des plus importants blocs de forêt sèche de Madagascar, ne dispose plus que de 45 % de sa couverture totale de 210.000 ha. « *Au rythme actuel, il est à*

craindre que Menabe Antimena disparaisse d'ici 4 à 5 ans », a alerté l'Alliance Voahary Gasy (AVG). Si cette forêt est rasée, rien ne différenciera cette zone des terres arides du Sud.

13/07 - Les travaux d'extension du port de Toamasina avancent. La première phase vient d'être achevée, annoncent la Société du port à gestion autonome de Toamasina (SPAT), responsable du projet, et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), principal bailleur de fonds. 200 ouvriers ont été recrutés pour mener à bien cette première partie du projet, lancée en avril 2018. La deuxième phase des travaux a déjà débuté, selon les promoteurs. Celle-ci devrait s'achever en 2026. Une fois le projet terminé, la capacité d'accueil du port devrait tripler. « *Avec 639 millions de dollars de financement prévisionnel, ce projet est un des plus prestigieux en Afrique actuellement* », se félicite Avellin Eddy Christian, directeur général de la SPAT.

15/07 - Foulpointe - Le projet de port de plaisance inquiète. Les défenseurs de l'environnement se disent préoccupés par la destruction du récif corallien, l'arrachage des mangroves et la perte de biodiversité. S'il n'y a plus de récif, les requins pourraient venir sans encombre au bord de la plage. « *Le port touristique de Foulpointe est au stade embryonnaire* », explique le directeur général de l'Agence portuaire, maritime et fluviale. 90 % du terrain de 2 hectares appartient à la commune de Foulpointe. Le projet est mené par la commune et un consortium d'opérateurs privés.

08/07 - HCDDDED - Les litiges fonciers représentent 70 % des dossiers reçus, d'après Pierre Lenoble Navony, président du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit. 500 plaintes ont été reçues.

► Economie – Social

02/07 - Des produits malgaches interdit d'exportation vers la France. Confusion sur les réglementations douanières. Suite aux informations relayées par la presse malgache concernant des changements de réglementations douanières sur l'exportation de produits pharmaceutiques, produits alimentaires, de substances psychoactives et tous les produits à composition métallique, empêchant l'exportation desdits produits en provenance de Madagascar vers la France, le Forum politique des îles de l'océan Indien demande aux autorités françaises de revenir sur cette décision unilatérale. « *Le Forum demande à la COI de se saisir de cette question en urgence. Tout silence de la COI sur cette question ne pourra être interprété que comme le signe de la faiblesse de cette organisation face aux intérêts d'une ancienne puissance coloniale* », soutient-t-il. L'attaché douanier auprès de l'ambassade de Madagascar à Paris a révélé qu'aucun changement n'a été effectué au niveau des réglementations européennes. « *L'importation/exportation de certaines marchandises, faisant objet de prohibition relative, exigent des autorisations spécifiques que le déclarant est tenu de fournir. Le cas échéant, ce dernier pourrait être sanctionné* » souligne le ministère de l'économie et des finances. La douane malgache incite les opérateurs à se conformer aux réglementations douanières des pays de destination. Notamment au niveau de l'étiquetage des produits où les douanes européennes sont très exigeantes.

07/07 - La part du textile sur les exportations totales a été de 69 %, 60 % et 64 % respectivement en 2019 et pendant le 1er et 2e trimestre 2020. Le textile et habillement contribuent à 19,35 % du PIB, selon les données publiées par l'Economic development board of Madagascar (EDBM).

03/07 - « Inflation et pénurie du riz : La faute à l'Artemisia ! », titre La Gazette. Pour la saison en cours, les agriculteurs de l'Alaotra, grenier à riz de Madagascar, annoncent une pénurie et projettent de ne pas exporter leur production vers la capitale et les autres régions. Cette baisse de production et cette pénurie ne concernent pas la seule région de l'Alaotra, mais toutes les régions productrices de riz. Pour cause, l'artemisia. En effet, en 2020, Andry Rajoelina a assuré la publicité de cette plante en vantant ses bienfaits et surtout, en invitant les riziculteurs à arrêter de produire du riz et à le remplacer par l'artemisia. L'Etat avait promis à l'époque d'acheter toute la production, car ce serait le remède miracle contre le Covid-19. Ces agriculteurs ont foncé droit dans le mur, car le CVO, produit issu de l'artemisia, est un échec. Les agriculteurs ont arrêté de produire l'aliment de base des Malgaches pour cultiver une plante qui s'est avérée inefficace contre le Covid-19.

09/07 - Autosuffisance alimentaire : un « stock stratégique » de riz en projet. La sécheresse et les autres aléas climatiques de ces dernières années ont affecté la production agricole en général et la production rizicole en particulier. La production nationale ne couvre pas encore les besoins du pays. A cela d'ajoute la difficulté d'acheminement des produits. Pour prévenir la hausse des prix durant la période de soudure, le ministère de l'agriculture, en collaboration avec le ministère du commerce, envisage de constituer un stock stratégique de riz, ce qui devrait permettre de limiter le volume des importations. La vulgarisation du riz hybride, avec des rendements de 7 à 8 tonnes à l'hectare, devrait également permettre d'obtenir 60 000 tonnes supplémentaires.

12/07 - Comme annoncé en juin, 6.000 tonnes de « Vary Mora » [riz bon marché] ont été débarquées à Toamasina. Ce riz s'ajoutera au stock de 1.500 tonnes dont dispose la société State Procurement of Madagascar (SPM SA) pour le projet « Tsenà Mora ». Il s'agit de la troisième opération d'importation de la SPM SA depuis le début de l'année, après les 2.500 tonnes de « Vary Mora » en mars et les 7.000 tonnes de « Vary Tsinjo » en janvier, dans le but de proposer du riz à faible coût aux consommateurs. Une autre cargaison de 7.500 tonnes de « Vary Tsinjo » est attendue début août.

13/07 - Fermeture des frontières - Le tourisme à l'agonie. Leur pression pour la réouverture des frontières aura été vaine. Des restaurants, des hôtels, des agences de voyages, des agences de location de voitures ont été contraints de déposer le bilan, faute de clients. Le tourisme, avec les transports aériens, contribue à 15 % du PIB. Bien plus que le taux de pression fiscale, oscillant entre 9 et 10 % du PIB. Le secteur du tourisme crée 44 000 emplois directs et 30 000 indirects, fait vivre, d'une façon induite 1,5 million de personnes, selon les données du Plan multisectoriel de relance, présenté fin 2020. 750 millions de dollars ont été perdus ou n'ont pas été encaissés par cette année blanche, qui risque de se répéter en raison de la menace que fait peser le variant Delta du coronavirus. Les frontières aériennes restent fermées. Pour *L'Express*, « *il se peut que d'autres paramètres, au-delà de la crainte d'un énième reconfinement, aient motivé ces mesures restrictives sur 'l'open sky'. (...) Air Madagascar, sans directeur général, sans business plan de redressement, ne profiterait pas d'une réouverture du ciel alors qu'elle devrait être une actrice majeure de la relance effective du tourisme.* » « *Si aucune aide n'est accordée d'ici à la fin de l'année, au moment de la réouverture des frontières, il ne subsistera que 30 % du tissu industriel national du tourisme et de l'hôtellerie-restauration* », prédit Johann Pless, président de la Fédération des hôteliers et restaurateurs.

19/07 - Quartier de Behoririka : 400 commerçants des rues rejoignent le marché formel. Le combat contre la prolifération des marchés de rue s'accroît au niveau de la capitale. Après quelques mois d'aménagement et d'organisation, le nouveau marché de Behoririka, aménagé sur 4 étages, est désormais opérationnel. L'initiative devrait permettre d'atténuer les encombrements de la circulation et les embouteillages dont les marchands à la sauvette sont la cause. Plusieurs autres réalisations du même type sont prévues. « *Mais la formalisation semble difficile à digérer pour ces commerçants qui ont l'habitude d'inonder les bords des rues et trottoirs*, écrit *La Gazette*. *C'est aussi l'occasion rêvée pour les fauteurs de troubles. Le directeur du marché à la CUA, Rija Randrianarisoa en témoigne : 'J'ai vu de mes propres yeux des gens qui distribuaient une somme de 50 000 Ar aux marchands pour qu'ils refusent d'entrer dans le marché'*, affirme-t-il. »

30/07 - La BAD estime à 820 millions de dollars le besoin financier nécessaire à la reprise économique de Madagascar pour cette année. La Banque motive un tel coût du redressement par le fait « *que l'impact de la crise sanitaire continuera à se faire sentir sur les finances publiques. Une nouvelle vague de contagion au coronavirus, l'évolution défavorable des principaux produits d'exportation et les chocs météorologiques sont également autant de risques pour les perspectives auxquelles le pays devrait se préparer.* » Des contraintes, comme la forte dépendance à l'importation des matières premières et d'intrants, un environnement des affaires difficile, une faible capacité de mobilisation des recettes publiques et une faible efficacité des dépenses publiques ont été mises en avant dans cette analyse. La BAD « *encourage les pouvoirs publics à mettre l'accent sur les réformes visant à renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion des dépenses publiques* ».

02/07 - « Objectifs de développement durable (ODD) : Madagascar est à la traîne », titre Malagasynews. Nous sommes à moins de dix ans de l'horizon 2030, date butoir pour la réalisation des ODD que le pays a adopté en 2015. Cependant, la situation de Madagascar stagne, voire est en recul, si l'on se réfère aux réalisations effectuées dans les volets des objectifs liés à la nutrition. 8 objectifs sur les 17 à atteindre d'ici 2030 sont liés directement ou indirectement à la sécurité alimentaire, à savoir : l'ODD1 : pas de pauvreté ; l'ODD 2 : faim « Zéro » ; l'ODD 3 : bonne santé et bien-être ; l'ODD 4 : éducation de qualité ; l'ODD 5 : égalité entre les sexes ; l'ODD 6 : eau propre et assainissement ; l'ODD 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et l'ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs. Sur ces 8 objectifs, seul l'ODD 5 a connu une petite amélioration, d'après l'analyse d'avancement des ODD liés à la nutrition effectuée par la plateforme de la société civile pour le renforcement de la nutrition - HINA - qui considère que Madagascar n'est pas sur la bonne voie pour l'atteinte des ODD. Dans son plaidoyer, la plateforme recommande notamment de renforcer la bonne gouvernance pour lever les obstacles au développement et pour que la population ainsi que les partenaires reprennent confiance.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

21/07 - 490 millions de dollars. C'est le financement que la Banque mondiale va débloquer pour soutenir quatre projets structurants initiés par le gouvernement, concernant le renforcement du système de santé, la transformation économique pour une croissance inclusive, le développement durable du secteur routier et le projet d'agriculture durable. L'un des 4 projets signés concerne la réhabilitation de 1 200 km de

routes, financée à hauteur de 200 millions de dollars. « *Il s'agit d'un des plus importants accords de financement jamais signé, pour la réhabilitation des routes à Madagascar* », se réjouit Andry Rajoelina. Un don de 140 millions qui servira à l'achat de vaccins contre le Covid-19. Le gouvernement s'est donné pour objectif la vaccination de plus de la moitié de sa population adulte avant la fin de l'année 2022.

Aux yeux des partisans du pouvoir, ce nouveau financement prouve la confiance que la Banque et les partenaires techniques et financiers accordent aux autorités. Un avis que l'opposition ne partage pas, en l'occurrence des membres du RMDM Diaspora qui ont repris les manifestations en public, notamment à Paris et à La Réunion. Malgré cette initiative des bailleurs de fonds, ces derniers continuent de dénoncer la mauvaise gouvernance. Le RMDM ne cesse de réclamer un accès à la gestion des financements extérieurs, notamment ceux qui ont été accordés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

► Le « kere » dans le Sud

01/07 - Lutte contre la malnutrition : le criquet comme alternative. C'est l'idée d'Andrianjaka Ravelomanana, avec le soutien depuis 3 ans de l'USAID. Ce chercheur livre des méthodes simples pour élever les criquets afin d'en faire un élément nutritionnel comparable aux mets habituels. Bien élevés, les criquets ont un apport en protéine deux fois plus important que la viande de bœuf. Le Catholic Relief Services prévoit d'ailleurs d'envoyer dans le Sud une centaine de kilos de criquets pour servir de complément alimentaire aux malades de la tuberculose. Le ministère de la santé approuve le projet d'Andrianjaka Ravelomanana qui affirme que d'ici quelques années des milliers de Malgaches pourront avoir accès à ce produit.

06/07 - L'OIM et le PNUD ont organisé un atelier dont l'objectif était de poser les bases de deux stratégies régionales de migration qui seront développées pour les régions Androy et Menabe, respectivement les principales régions de provenance et de destination des migrants internes liées à la crise environnementale et au *kere* qui frappent le Sud.

07/07 - 64 % des terres cultivables de l'Androy sont actuellement décimées par la tempête de sable localement dénommée « Tiokamena », selon l'ONG Action contre la faim (ACF). Si ce phénomène n'apparaissait que deux à trois fois dans l'année, il a persisté durant 5 mois depuis octobre 2020. Une menace permanente de plus pour la sécurité alimentaire dans cette partie de la Grande île, déjà en proie aux effets de la sécheresse.

07/07 - Après David Beasley, directeur exécutif du PAM, c'est le SG des Nations unies, Antonio Guterres, qui attire l'attention sur la situation dans le Sud. « *Les conséquences mortelles de la crise climatique sont là* », écrit-il sur son compte *Twitter*, partageant l'une des nombreuses vidéos réalisées par le PAM pour alerter sur la famine qui frappe les habitants des régions Androy et Anosy.

09/07 - L'appui aux ménages du Sud, frappé de plein fouet par le kere, prendra fin ce mois. Ceci concerne les deux caravanes qui ont été mobilisées dans cette partie du pays. D'autres projets sont en gestation. Plus de 145 000 ménages ont bénéficié jusqu'ici de la distribution de vivres dans le cadre de l'appui de l'Etat. Près de 2 000 tonnes de riz ont été distribuées à travers les deux « *caravanes du Sud* » menées avec le concours des CCOK (Centre de commandement opérationnel contre le kere) et appuyées par la CPGU (Cellule de prévention et d'appui à la gestion des urgences) à la Primature. Outre les districts d'Amboasary, Ambovombe, Tsihombe, Beloha et Bekily, les aides humanitaires sont étendues aux districts d'Ampanihy et de Benenitra. Plus de 51 000 ménages des 18 communes des districts d'Ambovombe et de Tsihombe ont bénéficié gratuitement d'eau potable dans des bidons, de savon et des flacons de désinfectant Sur'eau. Les ménages bénéficiaires de ces réponses d'urgence ont pu développer quelques cultures grâce aux pluies tombées depuis le mois de mars. Treize nouveaux projets émergents ont été officiellement présentés par Andry Rajoelina afin d'apporter un changement radical dans le Sud à un horizon de 18 mois. Ils portent sur les secteurs liés à l'eau, aux infrastructures routières, à l'énergie, à la santé et nutrition, à l'éducation, au sport, à la sécurité, à l'agriculture, à l'entrepreneuriat et à l'environnement.

09/07 - MSF étend ses activités en réponse à la crise nutritionnelle dans le Sud. Depuis le mois de mars, des équipes d'urgence de MSF fournissent une aide humanitaire et médicale dans plusieurs districts de la région grâce à un nombre croissant de cliniques mobiles. Les équipes de MSF commencent également à réaliser des distributions alimentaires et viennent d'ouvrir un Centre de Récupération Nutritionnelle Intensif (CRENI) au sein de l'hôpital d'Ambovombe.

17/07 - « Madagascar recherche d'urgence 6,8 millions de dollars pour stopper la résurgence acridienne » dans le Sud, informent le ministère de l'agriculture et la FAO. Le Plan d'actions de lutte élaboré par les deux partenaires prescrit notamment le traitement obligatoire de 400.000 hectares de terrains avec une « *intervention rapide dès le stade larvaire dans les zones enclavées* ». Les deux parties rappellent que la situation qui prévaut n'est pas sans rappeler celle de la campagne antiacridienne 2010/11. « *Faute d'avoir pu*

réunir tous les fonds requis, une résurgence acridienne en 2010 a conduit à une forte invasion acridienne dès avril 2012. Une action immédiate est nécessaire pour éviter que ne se répète une situation similaire ». Localisés dans le Sud du pays depuis le mois de décembre, des essaims de criquets sévissent toujours dans l'Androy. La moitié des cultures a été ravagées dans certains secteurs.

17/07 - Le Sommet des chefs d'Etats africain membres de l'Association internationale de développement (IDA20) s'est tenu à Abidjan, avec la participation d'Andry Rajoelina. Cette 20ème reconstitution des ressources de l'Association vise principalement la relance résiliente à la crise économique du Covid-19 et l'appui au continent africain pour sa transformation économique. Depuis 1960, la Banque mondiale, à travers l'IDA, a octroyé plus de 422 milliards de dollars d'aides aux pays africains, en majorité des prêts. Andry Rajoelina a personnellement milité pour augmenter les fonds de l'IDA20 à 100 milliards de dollars contre les 92 milliards prévus. Ce sommet fait suite à l'appel lancé par les dirigeants africains lors du sommet sur le financement des économies africaines à Paris, en mai dernier, Sommet auquel Andry Rajoelina n'avait pas été invité. Depuis l'arrivée de cette pandémie à Madagascar, note *Justice Madagascar*, « *les aides étrangères sont tombées comme la pluie. Jusqu'à maintenant, il n'y a aucune transparence sur l'utilisation de cet argent. Même les centaines de véhicules tous terrains censés être utilisés dans la lutte contre la pandémie ont disparu.* »

27/07 - USAID : 7,5 millions de dollars d'aide supplémentaire pour 100.000 personnes dans le Sud. Un mois après l'annonce d'un engagement de 40 millions de dollars au titre d'une aide d'urgence pour le Sud et sept mois après le lancement de 3 nouveaux projets d'urgence et de développement d'une valeur totale de 100 millions de dollars dans la région, le gouvernement américain annonce une aide alimentaire, sanitaire et agricole supplémentaire en faveur de cette partie de la Grande île. Le DG de l'USAID déclare : « *nos projets permettront de fournir des vivres, de l'eau potable et des soins de santé à 46 000 individus. Nous fournirons un traitement à 13 000 enfants qui souffrent de malnutrition. Et 41 000 agriculteurs recevront des semences et d'autres aides, avec l'espoir que la prochaine saison culturale sera meilleure* ». L'enveloppe financera les activités de 2 ONG : Adventist Development and Relief Agency (ADRA) dans la région d'Ampanihy et Action Contre la Faim (ACF) dans les régions Atsimo-Andrefana, Androy et Anosy. D'après les statistiques de l'USAID, « *plus de 1,1 million de personnes sont actuellement confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire* ».

28/07 - Sécheresse dans le Sud - La production agricole est réduite de 50 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années, selon un communiqué du PAM et du ministère de l'eau. L'absence de pluie depuis plusieurs mois, engendre une baisse de la nappe phréatique et provoque le phénomène « *tio-mena* » [vents de sable] qui rend l'agriculture impossible.

Taux de change au 31/07/21 : 1 euro = X XXX Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews, Mada-actu.info.